

Compte-rendu de la rencontre des coordinateurs et du Bureau de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants

11-12 octobre 2010

Paris

Sommaire

Réunion des coordinateurs et du Bureau, page 3

Bilan des activités des réseaux linguistiques de l'Alliance, page 5

La création du Comité international des éditeurs indépendants, page 9

La constitution d'un groupe Asie au sein de l'Alliance ?, page 16

Réunions thématiques, page 21

L'édition numérique, points de vue des éditeurs indépendants, page 21

La Journée de la bibliodiversité, page 32

Le prix Nouredine Ben Kheder, page 32

« Mini Francfort » (ou « foire aux projets »), page 32

Fiche pratique sur les coéditions, page 33

Relevé de décisions issues des rencontres, page 34

Annexes, page 36

Processus de *reporting* des journées de rencontre entre les coordinateurs

Le 11 octobre 2010, les coordinateurs des réseaux linguistiques de l'Alliance se sont réunis à Paris pour une rencontre avec le Bureau de l'Alliance. L'ordre du jour de cette rencontre comprenait les points suivants :

- Bilan des activités des réseaux linguistiques de l'Alliance depuis la rencontre des coordinateurs en octobre 2009
- La création du Comité international des éditeurs indépendants
- La constitution d'un groupe Asie au sein de l'Alliance ?

Le 12 octobre, les coordinateurs se sont retrouvés dans le cadre de réunions thématiques, selon des thèmes qu'ils avaient définis au préalable:

- L'édition numérique, points de vue des éditeurs indépendants
- La Journée de la bibliodiversité
- Le prix Noureddine Ben Kheder
- « Mini Francfort » : quels projets éditoriaux développer ensemble ?

Nous restituons ici le *verbatim* de ces différentes rencontres, que nous espérons le plus fidèle possible aux échanges entre les coordinateurs, le Bureau de l'Alliance et les intervenants extérieurs invités durant ces rencontres. Les décisions prises lors de ces journées sont mises en valeur dans des encadrés rouges.

Rencontre entre les coordinateurs et le Bureau de l'Alliance

Lundi 11 octobre 2010

Matinée

Mot de bienvenue du Président de l'Alliance

Thierry QUINQUETON : Nous nous réunissons aujourd'hui pour cette réunion de Bureau, comme nous l'avions fait en 2009, en présence des cinq coordinateurs des réseaux linguistiques de l'Alliance, Guido INDIJ, Nouri ABID, Serge D. KOUAM, Marc FAVREAU et Araken GOMES RIBEIRO. Merci pour leur mobilisation. Nous avons également invité Ritu MENON, éditrice en Inde (Women Unlimited) pour contribuer à notre discussion sur le groupe Asie cette après-midi. Les membres du Bureau, Michel SAUQUET, Luc PINHAS, Annie GOGAT, Edith SIZOO, Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL et moi-même sommes très contents d'accueillir dans notre Bureau un nouveau membre, Gérard AIMÉ. Nous retrouvons également cette année nos amies interprètes que nous remercions d'avance pour leur précieuse présence. Merci également à l'équipe de l'Alliance, Clémence HEDDE et Laurence HUGUES ainsi qu'à Magali LEBERRE, une des bénévoles de l'association, qui sera à nos côtés durant ces deux journées. Nous remercions enfin le ministère des Affaires étrangères et européennes de nous accueillir dans ses locaux, nous passerons la parole à Guillaume JUIN, chargé de la mission « Livre » au ministère des Affaires étrangères, suite à un rapide tour de table des personnes présentes.

Présentation des participants

Guido INDIJ : Bonjour, je suis coordinateur du réseau hispanophone de l'Alliance et directeur des éditions la marca editora, à Buenos Aires, en Argentine.

Araken GOMES RIBEIRO : Je suis le coordinateur du réseau lusophone et dirige les éditions Contracapa (qui veut dire « quatrième de couverture »), au Brésil. Je fais partie de la LIBRE (association réunissant une centaine d'éditeurs indépendants au Brésil).

Ritu MENON : Je suis éditrice en Inde, à New Delhi, depuis 25 ans, et je publie des essais et de la littérature féministe. J'ai rejoint récemment Women Unlimited, un groupe de 8 éditeurs associés pour la diffusion de leurs ouvrages. Je suis par ailleurs membre du réseau anglophone de l'Alliance.

Gérard AIMÉ : Je suis nouveau membre du Bureau, ex-directeur des éditions Alternatives. Les éditions Alternatives étaient membres de l'Alliance avant que nous cédions la maison d'édition aux éditions Gallimard. J'ai d'ailleurs déjà travaillé avec Guido sur un projet de coédition lorsque j'étais aux éditions Alternatives.

Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL : Je suis membre du Bureau, je viens de la recherche scientifique. J'ai contribué à un certain nombre d'expériences fédératives à l'échelle mondiale, et sur des plateformes d'ONG. Je suis auteur par ailleurs de *La diplomatie non gouvernementale*, ouvrage publié aux éditions Charles-Léopold Mayer, en coédition dans le réseau de l'Alliance.

Guillaume JUIN : Bonjour, je suis chargé de la mission « Livre » au pôle de l'écrit et des industries culturelles au ministère des Affaires étrangères, et suis ravi de vous accueillir aujourd'hui.

Edith SIZOO : Je suis membre du Bureau de l'Alliance. Je coordonne un projet international, dans le cadre d'un projet de la Fondation Charles Léopold Mayer, il s'agit d'une charte des responsabilités humaines. Je suis intéressée par la communication interculturelle, et ai écrit notamment *Ce que les mots ne disent pas : l'art de l'écoute interculturelle*.

Luc PINHAS : Je suis membre du Bureau, et maître de conférences en Sciences de la communication à l'université Paris 13. Je fais des recherches sur la sociologie et l'économie du livre.

Annie GOGAT : Je suis membre du Bureau et trésorière de l'Alliance, et suis par ailleurs comptable à la fondation Charles Léopold Mayer.

Michel SAUQUET : Je suis membre du Bureau, je suis engagé dans plusieurs ONG, et suis spécialisé dans les relations interculturelles.

Nouri ABID : Bonjour, je suis directeur de Med Ali éditions en Tunisie, depuis 29 ans. Je suis le coordinateur du réseau arabophone de l'Alliance et le Président de l'Union des éditeurs tunisiens, et membre de l'Union des éditeurs arabes. Je suis fier d'être avec vous aujourd'hui.

Serge DONTCHUENG KOUAM : Je suis éditeur à Yaoundé au Cameroun, Presses universitaires d'Afrique (dont le catalogue se diversifie vers la littérature générale). Je suis coordinateur du réseau francophone de l'Alliance.

Marc FAVREAU : Je suis coordinateur du réseau anglophone et éditeur aux éditions The New Press à New York. Nous publions des essais mais aussi de la littérature depuis 25 ans.

Magali LEBERRE : Je suis bénévole à l'Alliance depuis 5 ans.

Thierry QUINQUETON : Je suis le Président de l'Alliance.

Laurence HUGUES : Je suis la directrice de l'Alliance.

Clémence HEDDE : Je travaille au sein de l'équipe permanente de l'Alliance à Paris depuis mars dernier et suis en charge du réseau francophone et des coéditions solidaires.

Thierry QUINQUETON : Après notre dernière réunion au Motif (structure régionale du livre pour la région Île-de-France) en octobre 2009, nous nous retrouvons donc dans les locaux du ministère des Affaires étrangères, que nous remercions encore pour la concrétisation de cette rencontre.

Mot de bienvenue de Guillaume JUIN, Pôle de l'écrit et des industries culturelles

Guillaume JUIN : Je suis chargé de la mission « Livre » au ministère des Affaires étrangères et européennes. Le ministère, avec son opérateur CulturesFrance¹ mène des actions pour la promotion du livre français à l'international : résidences d'auteurs, aide à la traduction et la coédition, soutien et accompagnements sur les salons. Le ministère souhaite mettre en place de nouveaux programmes en direction des littératures francophones du Sud et s'appuie sur l'expertise de l'Alliance et sa connaissance des réseaux d'éditeurs indépendants.

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2011, CulturesFrance est devenu l'Institut français

On sent naître, notamment en Amérique du Sud, des projets de coéditions et nous souhaitons donner une impulsion à ces projets, à travers les services culturels des ambassades, et accompagner des coéditions en écoutant les demandes d'éditeurs. Nous étudions par exemple cette semaine un projet de coédition entre cinq éditeurs. Votre présence ici aujourd'hui semblait donc toute naturelle.

Bilan des activités des réseaux linguistiques de l'Alliance depuis la rencontre des coordinateurs en octobre 2009

Laurence HUGUES : Nous avons proposé aux coordinateurs de profiter de cette rencontre pour faire le bilan des activités de leur réseau (réalisées depuis octobre 2009, en cours ou à venir). Avant toute chose, je tiens à rappeler comment nous construisons le budget de l'Alliance d'année en année, et par conséquent le budget alloué à chaque réseau linguistique. En janvier dernier, nous avons proposé à chaque coordinateur un « Guide pour bâtir un programme d'actions » pour que les éditeurs dans les réseaux fassent remonter des projets *via* le coordinateur. En fonction de ces remontées, nous avons priorisé les projets étant les plus proches des orientations 2010-2011 de l'Alliance. C'est ainsi que le budget de chaque réseau a été construit, en étroite collaboration avec les coordinateurs. Araken, je te propose de prendre la parole pour présenter les activités du réseau lusophone sur l'année 2010.

Araken GOMES RIBEIRO (réseau lusophone) : Lors de la rencontre du réseau lusophone à Rio de Janeiro en novembre 2009, j'ai pris la suite de Cristina WARTH en tant que coordinateur du réseau lusophone. Le réseau est constitué de la LIBRE, association de plus de 100 éditeurs brésiliens, de deux représentants d'Afrique lusophone, l'un en Guinée Bissau, et l'autre en Angola, et d'éditeurs brésiliens. Le seul éditeur portugais membre, Campo das letras, a dû fermer ses portes l'année dernière et ne fait plus partie du réseau.

La grande question du réseau lusophone, c'est son existence. Le grand projet, c'est de reconstruire et de redynamiser le réseau, de chercher de nouveaux partenaires. Il nous faut consolider le réseau. Des projets n'ont pas pu voir le jour cette année par manque de temps. Par exemple, je n'ai pas pu aller à la foire du livre au Portugal car nous n'avons pas eu le temps de préparer cette mission de prospection. Nous avons décidé de faire cette mission l'année prochaine.

C'est pourquoi pour 2011, une aide de « secrétariat » a été souhaitée afin de pouvoir se concentrer sur les questions de fond et que l'« intendance » nous prenne moins de temps. Le seul projet de coédition mené par le réseau, *Contes de la mer sans fin (Contos do mar sem fim)*, a été mené très difficilement comme vous l'avait expliqué Cristina l'année dernière mais il va finalement être publié bientôt.

Nous avons par ailleurs publié en portugais *Protéger le livre* mais l'ouvrage commence à être obsolète, des recherches ont été engagées afin de l'actualiser avec le désir de le publier sous format numérique, support plus facile à travailler en Amérique du Sud et facilitant la diffusion du livre (le transport coûte très cher en effet). Nous espérons que cette nouvelle version sortira en avril 2011.

Guido INDIJ présente, en s'appuyant sur un document Power point, les activités du réseau.

Guido INDIJ (réseau hispanophone) : Nous appelons familièrement notre réseau « redH ». Coordonner un réseau comme le nôtre est difficile, parce qu'il y a beaucoup de membres, et qu'il est très étendu (Amérique latine, Espagne, Pays basque et Îles Canaries). Dans certains pays, il n'y a pas que des éditeurs mais aussi des collectifs, des réseaux dans le réseau, qui impliquent une croissance exponentielle du nombre d'éditeurs dernièrement. En plus de l'appui de l'équipe de Paris, je bénéficie d'une aide locale – cela a été compliqué du fait de la question des transferts

d'argent difficile à résoudre entre Paris et l'Amérique latine. Nous avons élaboré au sein des réseaux d'éditeurs des plateformes Internet dédiées à des collectifs d'auteurs et d'éditeurs (notamment la plateforme Ning) qui dispense des informations professionnelles (foires, rencontres, proposition de coéditions, etc.) et personnelles (anniversaire des membres, etc.) par l'intermédiaire de blogs, forums et articles divers. Pour l'instant, c'est surtout moi qui anime et modère la plateforme Ning.

Le réseau travaille sur une brochure qui présente les actions du réseau, que nous distribuerons dans les foires. La question du site est aussi importante, le réseau a du mal à mettre à jour ses informations, nous essayons de faire un recensement des membres pour avoir une vision plus claire de l'ampleur du réseau. C'est également pour cela que nous utilisons Ning, réservé aux membres, c'est un genre de blog, pour lequel il faut un code d'accès. Par exemple pour notre rencontre à La Paz, j'ai annoncé grâce à Ning que j'y participerai. Araken peut lui aussi mettre des informations à propos du réseau lusophone à destination des hispanophones. Ning coûte 25 dollars par an, et tout le monde a la possibilité de faire quelque chose : mettre des images, proposer des projets.

L'idée est de renforcer la démocratie participative au sein de l'Alliance. Je prends une grande part des responsabilités mais j'essaie de déléguer, de redistribuer le plus possible. Cela demande de grands efforts de contacter tout le monde, de relancer les membres, c'est parfois frustrant : il y a toujours un enthousiasme général lors d'une rencontre, qui débouche ensuite sur une absence de réponses. À Francfort, j'ai rencontré des éditeurs qui m'ont expliqué qu'ils ne pouvaient pas s'impliquer dans l'Alliance parce qu'ils ont déjà trop de travail dans leur maison. Le téléphone est alors parfois plus efficace.

Nous voulons aussi renforcer la place des collectifs. Le mois prochain aura lieu une rencontre au Venezuela, qui est dans une situation politique très difficile, j'y expliquerai l'idée d'un collectif d'éditeurs et verrai si la formation d'un collectif vénézuélien est possible.

Un autre point important est que nous faisons partie de l'histoire : il faut garder les documents et les rassembler dans notre centre de ressources. Nous travaillons sur un livre : « l'histoire d'un mouvement ». Pour l'instant, nous avons contribué à la [définition hispanophone de la « bibliodiversidad » sur Wikipédia](#) et améliorons notre référencement sur Google.

Nous aimerions travailler sur un catalogue général de tous les membres du réseau, l'idée serait de faire un catalogue de 500 titres sélectionnés. Cela pourrait être utile pour la diffusion de nos titres et pour peser sur les négociations sur le livre numérique.

Nous avons mené cette année également une action de plaidoyer sur la question des tarifs postaux préférentiels pour le livre en Amérique latine. Nous en sommes contents : cela commence à avoir un impact. C'est un problème universel, cela pourrait être adapté dans d'autres contextes. Moi par exemple, j'ai envoyé il y a quelques temps un livre aux États-Unis *via* UPS pour 142 dollars !

Thierry QUINQUETON : Sur la question des tarifs postaux, il serait intéressant de poursuivre le questionnement dans les différents pays de vos réseaux, et voir comment cela se développe dans vos pays respectifs et comment cela s'articule avec les libraires. Dans un certain nombre de pays, la question pose en effet le problème du rôle de la librairie. Il faut bien regarder pour chaque marché comment ça s'organise.

Guido INDIJ : Nous souhaitons également favoriser la solidarité entre éditeurs à travers des projets internationaux, et notamment les coéditions, en cherchant des soutiens supplémentaires à ceux de l'Alliance (par exemple, le service de coopération des pays andins, soutien des services de coopération français du PAP et du CNL). Je suis très heureux d'entendre que le ministère des Affaires étrangères français veut favoriser les coéditions. Nous nous sommes réunis à Lima pour la première rencontre sur la diffusion du livre en Amérique latine avec le CERALC et autour de la coédition, à Buenos Aires et à La Paz.

Nous avons donc fait beaucoup de rencontres cette année, mais la prochaine étape c'est de mettre en œuvre plus de projets de coéditions. Nous avons un soutien pour quatre projets avant la fin de l'année et nous voulons en profiter. Nous pensons vraiment que la coédition est un très bon moyen de faire circuler les idées.

Nous aimerions d'ailleurs réaliser un manuel sur la coédition « Pourquoi coéditer ? » afin de populariser cette pratique.

Nous avons également le désir d'être de plus en plus présents sur les foires et salons. Nous avons tenté une première expérience au Brésil avec le réseau lusophone. Pour la première fois à Rio, l'Alliance avait un petit stand. À La Paz, nous avons un stand également. Nous voudrions être présents à la prochaine foire du livre de Guadalajara. Nous sommes en relation avec beaucoup d'organismes comme le CERLALC, l'International Publishers Association...

Nous avons le projet de créer un « observatoire de la bibliodiversité », de contribuer plus fortement à la communication de l'Alliance.

Nous avons enfin instauré la Journée de la bibliodiversité, « el diaB », le 21 septembre de toutes les années, correspondant à la date du premier jour du printemps dans l'hémisphère Sud.

Pour la communication de cet événement, nous avons créé une page Facebook, un lien vers Twitter, [un blog](#). Certaines activités ont été relayées et délocalisées dans différents pays : Bolivie, Paraguay, Pérou... La réaction de la presse a été fantastique. Il serait vraiment intéressant que l'Unesco puisse relayer cet événement l'année prochaine. Nous avons également décidé de créer un Comité pour la Journée de la Bibliodiversité afin de formaliser et asseoir le succès de cet événement.

J'ai réalisé enfin un brouillon à soumettre à Laurence sur le rôle et les tâches du coordinateur de réseau : j'essaie d'indiquer à mon successeur ce que sera son travail.

Thierry QUINQUETON : Nous avons rencontré à Francfort le collectif des éditeurs péruviens, qui nous disait en effet que la Journée de la bibliodiversité a rayonné dans de nombreux pays. Je félicite cette magnifique contribution et ce travail qui favorise la diffusion de la bibliodiversité et fait preuve de « pédagogie » pour le public.

Serge DONTUCHENG KOUAM (réseau francophone) : Le réseau francophone, depuis 2009, a travaillé sur trois axes de travail :

- les adhésions avec l'augmentation du nombre d'adhérents et la diversité des pays représentés ;
- la communication à l'intérieur du réseau ;
- le nombre et la qualité des coéditions.

Le réseau francophone est je pense le réseau le plus prolifique en terme de coéditions, la dernière en date, tout juste sortie de l'imprimerie, est *L'Afrique au secours de l'Afrique*, de Sanou MBAYE, coédition Nord-Sud réunissant 7 éditeurs francophones.

Jusqu'à aujourd'hui, nous faisons le constat que la littérature voyage beaucoup plus du Nord vers le Sud que du Sud vers le Nord. Nous avons donc souhaité que l'Alliance nous aide à inverser le sens de migration et nous aide aussi à renforcer l'accessibilité aux littératures pour le Sud, d'où l'activité de « restitution » menée à travers les coéditions. L'Alliance soumet une sélection de titres, et les éditeurs choisissent les titres qui les intéressent. L'Alliance négocie les droits auprès des éditeurs d'origine puis les cède aux éditeurs du Sud, afin qu'ils publient et restituent dans leurs pays ces littératures. Les prix sont adaptés aux marchés locaux dans le but de faciliter la mobilité des contenus et de rendre à l'Afrique sa littérature.

Marc FAVREAU (réseau anglophone) : Je vais faire une brève présentation : comparativement aux autres réseaux, le réseau anglophone n'est pas grand, et c'est la première année où nous avons pu mener à bien un projet de coédition.

Nous nous sommes rencontrés pour la première fois il y a deux ans à New Delhi, où nous nous sommes constitués comme un groupe, cette rencontre a été très fructueuse.

La première coédition du réseau est *Le Monde selon Monsanto*, originellement publié à La Découverte (France), coédition entre les éditions Spinifex (Australie), les éditions Tulika (Inde) et les éditions The New Press (États-Unis).

Nous avons partagé les coûts de maquettage et de marketing, en fonction des besoins de nos marchés respectifs. C'est une très belle édition, et une très belle action de communication pour promouvoir l'Alliance et nos maisons d'édition. Grâce à un soutien de l'Alliance, nous sommes en train de construire un site web autour de Monsanto.

Ce projet a été très long : il y a eut 8 mois de lecture juridique pour anticiper des risques de dénonciation de la firme Monsanto. Le tirage total est de 5000 exemplaires ; aux États-Unis, le livre a un peu de mal à démarrer, la couverture médiatique a été modeste.

Nous réfléchissons à un autre projet de coédition sur le mouvement *Slow food*, nous discuterons de ce projet et d'autres lors de la rencontre du réseau anglophone, qui commence ce mercredi à Paris. J'espère donc avoir bien plus de choses à vous dire l'année prochaine.

Thierry QUINQUETON : Nous avons vu à Francfort Bridget IMPEY et Maggie DAVEY des éditions Jacana (Afrique du sud) et Renate KLEIN et Susan HAWTHORNE des éditions Spinifex, qui sont très enthousiastes et ont envie de s'impliquer davantage dans des projets de coédition.

Nouri ABID (réseau arabophone) : C'est la première année de véritable travail du réseau arabophone avec la mise en place de quelques projets stratégiques et de quelques projets pour former les professionnels du livre dans le monde arabe. On a besoin de professionnaliser le secteur en effet.

Nous avons plusieurs projets de coéditions en travaux et nous aimerions faire de la coédition inter-réseaux, mais surtout développer les coéditions jeunesse (pour les 12-16 ans), il y a un grand manque à ce niveau-là sur le marché arabophone.

Nous avons organisé une rencontre du réseau arabophone à Tunis en avril dernier. Pendant quatre jours, nous avons travaillé sur les projets en cours et à venir du réseau, nous avons rencontré des journalistes, visité la Bibliothèque nationale de Tunisie. Cette rencontre nous a permis d'approfondir les idées de l'Alliance, de confirmer ses ambitions, de travailler les concepts de biodiversité, d'indépendance, et de réaffirmer ces concepts au sein du réseau arabophone. Et, nous avons obtenu un certain rayonnement à la Foire du livre de Tunis, où une table ronde animée par Thierry Quinqueton, sur la « Mondialisation et l'indépendance » a réuni les gens du métier, des journalistes et des écrivains.

Nous venons de publier une coédition, *Le Dictionnaire de la narratologie*, sur les concepts de narratologie en arabe, anglais et français. Il y a cinq coéditeurs : Liban, Algérie, Tunisie, Égypte, Maroc.

En ce qui concerne la formation professionnelle, nous envisageons une réunion à Beyrouth (dans le cadre du Salon du livre) ou en Égypte, sur le livre numérique.

Nous avons également parlé lors de la rencontre de Tunis du prix Noureddine Ben Kheder, j'ai envoyé à Laurence un petit texte sur ce prix, qu'elle vous transmettra.

Je pense qu'il faut donner plus de rayonnement à l'Alliance au niveau des foires et au niveau des médias. Il y a quelques éditeurs qui ne comprennent pas ce qu'est l'Alliance, et qui disent que l'Alliance est une organisation secrète !

Enfin, dernièrement, j'ai participé à un colloque très intéressant, organisé par l'Unesco à Tripoli, avec 4 éditeurs africains, sur un projet : *L'enseignement de l'histoire de l'Afrique en Afrique*. C'est un ouvrage en huit volumes, adapté pour l'enseignement. Il y a là une grande opportunité pour tous les réseaux.

Thierry QUINQUETON : Merci Nouri. Tu mets en évidence la nécessité du réseau de s'élargir et de pouvoir communiquer par l'intermédiaire d'invitations à des foires et à des rencontres. Cette coédition du *Dictionnaire de la narratologie* est un véritable symbole et un outil de grande valeur, emblématique, qui souligne également la rapidité et l'efficacité du travail du réseau arabophone.

La création du Comité international des éditeurs indépendants

Thierry QUINQUETON : Nous sommes une association et notre finalité est de mettre en place des rapports de coopération. Les grands groupes dans le domaine du livre font du profit entre autres dans des logiques d'absorption, ce qui va à l'encontre de l'indépendance et de la solidarité, notions chères à nos projets. Nous sommes parfois traités de rêveurs et d'idéalistes. Pourtant l'enjeu d'une maison d'édition indépendante est également de faire un chiffre d'affaires suffisant pour payer ses salariés, ses charges. Chaque maison est ancrée dans une réalité économique que chaque éditeur a à l'esprit. En tant qu'Alliance internationale des éditeurs indépendants, nous n'avons ni la volonté ni les moyens de devenir une organisation intégrée. Nous ne sommes pas non plus un groupe, nous sommes dans une logique de mouvement social, nous mutualisons des moyens financier, des méthodes, des outils de dialogue.

La question de notre organisation et de notre gouvernance fait partie de ce que nous sommes. La « charte » du début n'a pas vocation à être figée, il faut la faire évoluer. Cette forme a toujours été en questionnement et dans un souci de « perfectionnement », nous la voulons en mouvement, c'est pourquoi aujourd'hui, nous souhaitons la faire évoluer et parler avec vous de la constitution d'un Comité international des éditeurs indépendants.

Il nous faut distinguer deux plans : la légitimité et la légalité. La légitimité de l'Alliance, sa « haute autorité morale », ce sont les éditeurs, l'Assemblée des alliés.

Concernant la légalité, il s'agit d'une structure reposant sur une association de droit français dont l'Assemblée générale élit un Bureau. Le Bureau a pour rôle de questionner et de soutenir l'équipe permanente dans les actions qu'elle coordonne, actions déterminées par les alliés. Le Bureau est donc là en tant que structure légale, mais n'a pas de légitimité pour influencer le mouvement.

Nous pensions par ailleurs que des rencontres générales de tous les éditeurs serait possible à réaliser tous les deux ou trois ans. Cependant, cela s'avère très lourd (financièrement et humainement). Il y a un espacement toujours croissant des rencontres des alliés. Si ces rencontres s'espacent, le Bureau fait d'autant plus un travail d'équilibriste. C'est pour cela que le renforcement des coordinateurs s'est avéré nécessaire. Suite aux Assises de 2007 à Paris, et aux besoins exprimés par les alliés, la question du rôle des coordinateurs de réseaux ainsi que la création d'un Comité international est aujourd'hui importante à définir. Imaginer un Comité international qui se réunirait une fois l'an remettrait en perspective la question de la légitimité du Bureau.

Pour que ce Comité international soit représentatif de l'Alliance et de son projet, il faut qu'on prenne en compte, au-delà de la dimension linguistique, la dimension géographique. Il nous semble nécessaire de croiser les deux approches.

Le principal problème qu'on a aujourd'hui, avec nos coordinateurs, c'est l'absence de représentation en Asie.

Le Comité international pourrait donc se réunir avec l'équipe permanente, le Bureau, garant du respect des souhaits des alliés, et des représentants de groupes géographiques non représentés. Il

est important quoi qu'il en soit de garder de la souplesse et d'adapter notre système actuel, vu que le rassemblement des alliés est moins fréquent.

Guido INDIJ : Je ne suis pas sûr de bien comprendre : les éditeurs africains pourraient appartenir à chacun des réseaux, autant dans le réseau anglophone, francophone que lusophone par exemple. Je ne vois pas où est le problème...

Thierry QUINQUETON : C'est un vrai problème de représentativité je pense. Imaginons que le coordinateur du réseau francophone soit Québécois, l'Afrique ne serait pas représentée à ce moment-là.

Guido INDIJ : Pourquoi un coordinateur africain du réseau lusophone ne pourrait pas représenter les spécificités de l'Afrique, en se faisant le porte-parole des éditeurs en Afrique.

Gérard AIMÉ : L'Afrique pourrait représenter tous les réseaux. Est-ce qu'il ne faut pas plutôt fonctionner par zones culturelles dans le Comité international ? Le problème linguistique ne recouvre pas le problème culturel. Par exemple il n'y a pas d'éditeurs anglophones africains représentés...

Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL : Je crois que pour beaucoup de raisons, c'est très important que la gouvernance soit assumée par les éditeurs indépendants. Cette gouvernance doit être équilibrée. On ne peut pas avoir 6 éditeurs africains présents dans le Comité sous prétexte qu'on parle toutes les langues en Afrique. On ne remet pas en cause la primauté linguistique étant donné qu'éditer dans une langue est une base du métier. Cependant, si on regarde la géographie actuelle des coordinateurs, il manque un représentant de l'Asie, et de l'Europe.

Michel SAUQUET : Dans la continuité de ce que dit Henri sur la question de la légitimité, on comprend bien aujourd'hui qu'à part l'Asie et l'Europe, les coordinateurs représentent le monde mais la question reste floue sur les moyens de décision et la mise en pratique de ces choix. Il peut y avoir un *turn over* mais la question est : qui décide de cela ?

Thierry, tu as parlé des rencontres internationales comme d'un moment important, pour moi c'est fondamental. Ces rencontres regonflent tout le monde, elles rappellent justement la légitimité de l'Alliance. C'est également une question publique, un très bon moyen de communication. Il ne faut pas que la création d'un Comité nous exonère de mettre en place des rencontres générales du type des Assises en 2007.

Serge D. KOUAM : L'organisation originelle de l'Alliance a fait le choix d'une organisation linguistique pour faciliter la communication entre les éditeurs. Il ne faut pas que cela occulte des réalités éditoriales complexes. Au Cameroun par exemple, nous avons deux modèles éditoriaux, un en anglais et un en français. Il est donc important de trouver un équilibre entre une logique linguistique et une logique géographique.

Edith SIZOO : Je crois qu'il faut se poser la question du mandat. Si nous clarifions d'abord le mandat du Comité, cela nous permettra d'expliquer comment se compose le Comité. Le mandat du Comité est-il plus large que le mandat des coordinateurs ? Le Comité réunira-t-il les coordinateurs linguistiques et des représentants de toutes les régions du monde ou ce choix se fera-t-il selon les manques qu'il y a, compte -tenu du nombre d'éditeurs ici et là ?

Ritu MENON : Une de mes questions est celle que vient de poser Édith. Quelle est la fonction du Comité international ? De plus, je ne pense pas que nous puissions être une sorte de Nations Unies : nous ne pourrions pas représenter le monde, mais cela peut être contrebalancé par la

rotation des mandats. Je ne vois pas de réel problème à ce qu'il y ait une rotation, que Marc Favreau, éditeur états-unien, par exemple, représente le réseau anglophone, si c'est pour une durée limitée. La prise en compte de la géographie ça ne concerne pas seulement le Sud, ça concerne également le Nord.

Thierry QUINQUETON : Parmi les mandats du Comité, il y a la représentation de l'Alliance et la contribution à la recherche de financement. Par exemple, si on essaie d'étendre la Journée de la bibliodiversité au-delà du réseau hispanophone, je pense que cela aurait une efficacité plus grande si un Comité international de sept ou huit personnes véhiculait cette idée. Cela serait bien plus cohérent que si cette demande venait uniquement de la direction.

Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL : Je pense que le mandat potentiel est plus large. Imaginons une alliance féministe internationale dont la gouvernance serait assurée par des hommes japonais. Vis-à-vis de l'extérieur, il y a une contradiction, je pense que c'est important d'avoir un outil, et le comité international a quelque chose de formel que n'a pas la représentation linguistique, une fonction de gouvernance.

Guido INDIJ : Je suis entré à l'Alliance en 2005, donc je n'ai pas participé aux décisions de départ mais il me semble qu'il n'y a pas d'autres possibilités de travail que la logique linguistique. On ne peut pas faire des choses ensembles si on n'a pas un langage commun. Nous n'avons pas de problème de légitimité aujourd'hui au sein du réseau hispanophone : les Espagnols m'ont élu en effet.

Les problèmes viennent lorsque l'on se pose la question du Bangladesh par exemple, ou des éditeurs allemands. J'ai parlé avec des éditeurs allemands et on devrait penser à les inviter parce qu'ils sont déjà constitués en groupe. Je pense qu'il est un peu artificiel de couvrir l'Asie. Nous pouvons trouver un groupe déjà constitué en Asie, le problème est de savoir quels projets ils pourraient développer. Je ne crois pas que l'on puisse faire naître un groupe national, il doit naître de lui-même.

Thierry QUINQUETON : Je voudrais reformuler la proposition de départ sur le Comité international : il s'agit tout simplement de prendre le groupe des coordinateurs, et de l'appeler Comité international. Le point en débat est le suivant : nous laissons-nous enfermer par une logique legaliste, « ce sont ces cinq-là et on ne touche à rien », ou prévoit-on quelques sièges de plus pour avoir un groupe plus dynamique, plus « représentatif », permettant de penser les projets globaux de l'Alliance, en fonction des besoins que nous avons ?

Laurence HUGUES : L'idée du Comité est née de vous il y a un an, des besoins que vous aviez exprimés, c'est pourquoi nous voulions en discuter avec vous aujourd'hui. On a essayé d'y réfléchir en Bureau. Dans nos esprits, le Comité pourrait réunir les coordinateurs des réseaux linguistiques et des représentants d'aires géographiques non représentés par les coordinateurs. Il faut envisager le Comité comme un soutien à l'équipe en termes de communication, vis-à-vis de nos financeurs, des médias... Les coordinateurs, malgré leur poids au sein de l'Alliance, n'apparaissent pas dans le schéma de gouvernance actuel. Il faudrait voir comment ils peuvent y être intégrés.

Nouri ABID : Le contenu de l'Alliance, c'est l'indépendance et la bibliodiversité. Les réseaux linguistiques répondent à ce contenu mais il manque des éditeurs publiant dans d'autres langues. Il faut donc penser à élargir la représentativité et les alliés. Je propose d'élargir la logique linguistique à la logique géographique.

Edith SIZOO : Comment ces personnes seront-elles nommées ? S'agit-il de cooptation ou

d'élection ? Cela déterminera en effet le rôle de ces personnes. Si on parle de représentant, cela signifie que c'est quelqu'un qui est élu. Ce n'est pas quelqu'un qu'on rajoute comme ça. C'est un statut différent.

Laurence HUGUES : Les coordinateurs des réseaux sont élus par les éditeurs. On peut tout à fait imaginer que les cinq coordinateurs désignent ou ne désignent pas un représentant en Europe et un en Asie.

Thierry QUINQUETON : Au vu de l'heure tardive, je vous propose que nous fassions une pause pour le déjeuner et que nous reprenions notre discussion cette après-midi.

Lundi 11 octobre 2010

Après-midi

Reprise de la discussion sur la création du Comité international des éditeurs indépendants

Laurence HUGUES : Avant que nous reprenions, je vous présente Sonbol REGNAULT-BAHMANYAR qui travaille à l'Alliance 3 jours par semaine depuis le mois de septembre sur une étude sur l'édition en langue persane. En effet, dans le cadre d'un financement que nous avons reçu de la Fondation Prince Claus, nous avons pu développer trois projets, et l'un d'entre eux est la réalisation d'un panorama de l'édition en langue persane, avec pour volonté sur le moyen terme la création d'un petit réseau d'éditeurs en langue persane. Sonbol est iranienne et vit en France depuis un an et demi.

Thierry QUINQUETON : Pour résumer nos discussions sur le Comité international, le Comité serait la réunion, une fois par an, des coordinateurs des réseaux linguistiques plus, si ça leur semble légitime, un éditeur représentant une zone géographique non représentée dans le Comité. Il s'agit par là d'associer ponctuellement des éditeurs tiers, membres de l'Alliance, à certaines questions pour lesquelles les connaissances des cinq coordinateurs ne suffiraient pas.

Guido INDIJ : Je pense que nous devrions privilégier les groupes plutôt que les éditeurs, par exemple en Italie, les Italiens se sont déjà rassemblés en un groupe, la Fidare, mais ne sont pas représentés aujourd'hui. Je suis sûr qu'il y a d'autres cas. En Asie par exemple, est-ce que ce sont les éditeurs membres en Asie (Inde et Chine) qui sont censés représenter l'Asie toute entière, au Japon ou autre part ?

Gérard AIMÉ : L'Alliance a-t-elle un devoir et un intérêt à faire un travail d'évangélisation ? En France, le travail de l'Alliance est très méconnu. En Allemagne, c'est la même chose. Est-ce qu'on laisse venir les éditeurs, s'il n'y a pas de demande d'éditeurs asiatiques ?

Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL : Sur la composition du Comité, nous sommes d'accord pour dire que les réseaux linguistiques existent et sont constitutifs de l'organisation de l'Alliance. La question qui persiste reste celle de la nomination ou de l'élection du Comité. Que ce soit de la cooptation ou une élection, les deux principes sont faciles à mettre en œuvre, notamment *via* Internet. La question sur l'élargissement géographique reste à débattre : est-ce que les membres de l'Alliance ont un rôle de missionnaire ? Si on veut simplement que l'Alliance rende service à ses membres, il n'est pas nécessaire qu'il y ait plus de membres. C'est un choix à faire.

Thierry QUINQUETON : Dans l'histoire de l'Alliance, on a décidé qu'on voulait faire les deux, c'est-à-dire une approche individuelle des éditeurs et une approche collective. Le développement de l'Alliance est également pensé en termes d'adhésion de collectifs. Ce qui permet de dire que les membres « historiques » ne se mettent pas à grossir en nombre. Il y a un groupe de 80 éditeurs membres qui se connaissent, qui ont plus de facilité à monter des projets ensemble.

Laurence HUGUES : Sur la question du Comité, est-on aujourd'hui en mesure de valider la création du Comité ?

Edith SIZOO : Il faut faire attention aux mots, et ne pas utiliser le mot « représentant » qui peut induire des erreurs dans les rôles et les compétences des éditeurs sollicités au sein du Comité. Je pense qu'on peut parler d'« expert », de « correspondant ». Il faut par ailleurs que la personne qui rejoint le Comité ait une vision claire de ce qu'on attend d'elle.

Laurence HUGUES : Le mandat de ce Comité est de représenter l'Alliance à l'extérieur, de nous aider à prendre certaines décisions, de réagir à certaines sollicitations.

Guido INDIJ : Je pensais qu'on avait fondé ce Comité l'année dernière. La seule chose maintenant, c'est d'intégrer la dimension géographique.

Thierry QUINQUETON : Le Comité n'a pas été créé de manière officielle l'année dernière, et nous sommes là pour formaliser sa création.

Laurence HUGUES : Et nous n'avons pas intégré la dimension géographique pour l'instant.

Guido INDIJ : C'est à un consensus qu'il faut arriver, non pas à avoir un représentant par pays systématiquement.

Luc PINHAS : Je comprends ce que dit Guido. À partir du moment où on formalise le Comité, il faut que son mode de fonctionnement soit stable. Guido pointe cette instabilité. Pourquoi ne pas fonctionner avec des invités qui changent chaque année, en fonction des problématiques traitées par le Comité, avec un statut d'« invités ».

Thierry QUINQUETON : L'idée centrale, c'est de garder la souplesse de gouvernance qui préside à l'organisation de l'Alliance depuis le début. On peut décider effectivement que le Comité décide d'adjoindre tel ou tel invité.

Laurence HUGUES : Est-ce qu'on peut demander aux coordinateurs de formuler ce soir quelques lignes sur la définition du Comité car il est aussi important d'en informer la totalité des alliés.

Serge D. KOUAM : Je perçois deux choses dans les exemples donnés. Si on veut faire un travail prospectif, rechercher des moyens, il faut que la personne s'investisse vraiment. Il faut une stabilité. Ce n'est pas pareil que de demander une expertise sur une question donnée.

Henri ROUILLE D'ORFEUIL : Il y a deux options. La première, c'est un Comité formé par les coordinateurs, qui invitent chaque année un éditeur sur une question précise : ce n'est donc pas régulier. La seconde, c'est un Comité formé par les coordinateurs, représentants des 5 réseaux linguistiques et qui souhaitent s'assurer qu'il y ait des représentants de chaque région, en incorporant des « coordinateurs géographiques ».

Serge D. KOUAM : De toute façon, il faut une bonne coopération entre le Bureau et ce Comité, et que le Comité poursuive les objectifs formulés par le Bureau de l'Alliance.

Laurence HUGUES : Les objectifs du Bureau sont vos objectifs, le Bureau est là pour veiller à la bonne mise en œuvre des orientations décidées par les alliés.

Validez-vous l'envoi de la présentation du Comité aux alliés ? Et pouvez-vous préparer ce soir ce texte sur le Comité ?

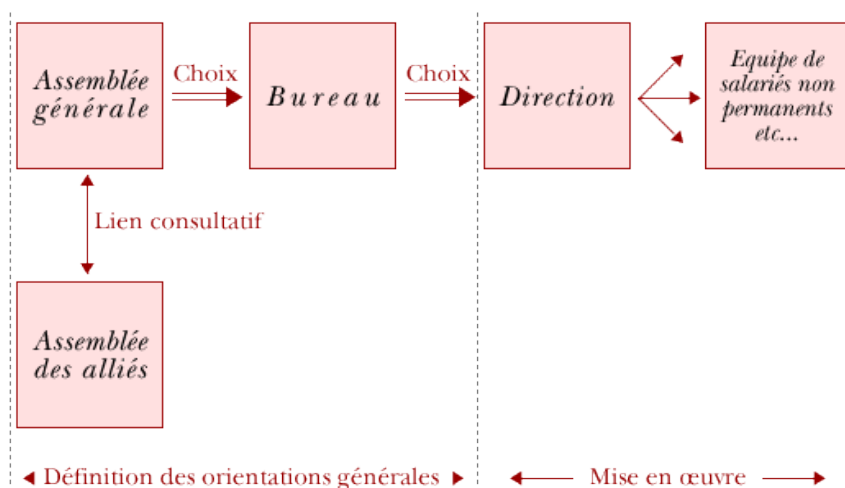
Décision :

Un communiqué sera envoyé à l'ensemble des alliés pour leur présenter la constitution et le rôle du Comité international des éditeurs indépendants et leur faire valider sa création ; ce communiqué sera rédigé par les coordinateurs des réseaux linguistiques et traduit en trois langues (anglais, espagnol et français).

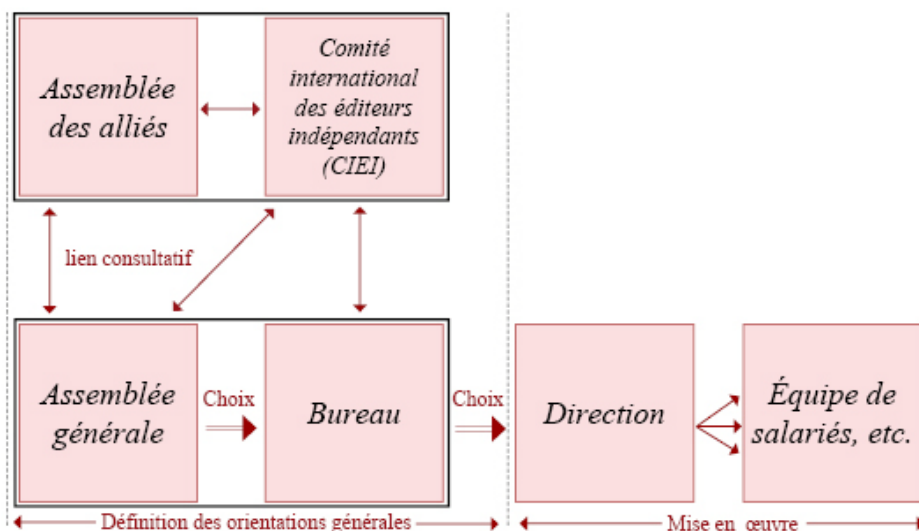
Laurence HUGUES : Pourrait-on regarder ensemble le schéma de gouvernance de l'Alliance, et le valider, si vous en êtes d'accord ?

Laurence HUGUES présente les changements opérés sur ce schéma, intégrant le Comité.

Schéma de gouvernance actuel de l'Alliance



Proposition de schéma de gouvernance intégrant le Comité



Décision :

Le schéma de gouvernance de l'Alliance, intégrant le Comité, est validé par les coordinateurs et le Bureau de l'Alliance. Ce schéma, en plus d'être traduit en anglais et en français, sera traduit en espagnol et envoyé aux alliés en même temps que le communiqué.

La constitution d'un groupe Asie au sein de l'Alliance ?

Laurence HUGUES : Nous passons maintenant à une discussion sur l'éventuelle création d'un groupe Asie au sein de l'Alliance, et je laisse pour cela la parole à Henri, pour qu'il introduise cette partie.

Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL : Que pourraient être les fonctions d'une approche régionale, quelle serait sa valeur ajoutée ? Cette valeur ajoutée ne peut être que complémentaire et non pas compétitive. Si on prend une approche géographique, au niveau national, le regroupement a une fonction de caractère corporatif et syndical : défense de l'indépendance, de la bibliodiversité, de la fiscalité, dialogue avec l'État, avec les filières interprofessionnelles du livre... cela touche tout ce qui fait le métier. Il s'agit dans ce cas-là de s'organiser pour défendre les intérêts des éditeurs indépendants vis-à-vis de l'État et des autres partenaires.

Sur le plan régional, l'intérêt dépend de l'existence d'une région politique ou pas. Il peut y avoir des actions syndicales auprès de l'opinion publique, pour de la recherche de financement. Au niveau de l'Europe, on a la Commission européenne ; il y aussi l'ASEAN, le MERCOSUR.

Au niveau international, l'intérêt est d'avoir un représentant, un interlocuteur visible et identifiable, pour avoir le plus de visibilité et de poids.

Dans les autres familles (ONG, syndicats, milieu de la recherche, journalistes, collectivités territoriales), c'est le modèle de l'ONU qui prime, et malgré les disparités, il existe des « plateformes ». Les éditeurs indépendants sont en nombre moins important. Cette logique-là me paraît importante mais ne doit pas contredire la logique dominante d'organisation de l'Alliance que sont les réseaux linguistiques, elle peut se contenter d'être un lien par mail mais permet en tout cas une représentation indirecte. Il n'y a pas besoin d'y avoir 200 personnes. Il faut quelqu'un qui puisse rendre des comptes à ceux qui l'ont mandaté. Il ne faut pas avoir cette obsession de la représentativité. Il est difficile d'imaginer un Comité international où il n'y aurait pas de relais. C'est ce que disait Thierry, le fait d'avoir un maximum d'éditeurs indépendants passe par l'adhésion des collectifs nationaux. Ce qui nous conduit également à se poser la question d'un groupe d'éditeurs asiatiques.

Laurence HUGUES : Cette discussion se veut la plus ouverte et la plus libre possible, nous n'avons pas l'« obligation » de prendre de décisions sur cette partie-là de la journée, mais simplement à se poser des questions. Nous avons invité Ritu MENON, en tant qu'éditrice en Asie, pour qu'elle nous expose, à partir d'un travail qu'Étienne GALLIAND a réalisé et que vous avez reçu, le contexte de notre sujet de discussion. *Voir annexe 1.*

Ritu MENON : Il s'agit d'un exercice difficile, d'abord parce que je ne suis pas certaine de ce que nous entendons par « Asie ». La première question qui me vient à l'esprit, c'est : en quoi l'Alliance est-elle vraiment internationale ? Elle ne représente finalement que 5 langues, ce qui est tout de même peu à l'échelle mondiale.

Je fais partie du réseau anglophone. Je suis cosmopolite, métropolitaine. Si je participe au Forum social mondial, je n'y suis pas en tant qu'asiatique, mais en tant que quelqu'un qui veut œuvrer pour le changement social.

Qu'est-ce que je représente ? Techniquement, je représente une partie du monde. Je n'ai pas l'impression d'être membre de l'Alliance en fonction de ma situation géographique. Je ne sais pas si ce que nous faisons est inclusif. Je viens d'un pays où il y a 22 langues. Je ne les représente pas, ni la Chine ou le Japon. Quelle est la logique à l'introduction du Japon dans la zone asiatique ? La situation de l'édition au Japon est complètement différente. Il n'y a pas de lien entre le Japon et le reste de l'Asie. Le Japon est presque unique.

Distinguer l'Asie du Sud, l'Asie centrale, l'Asie de l'Ouest, cela serait déjà plus pragmatique : considérer que l'Asie est une région géographique unifiée, ce n'est pas quelque chose que nous pouvons faire facilement.

Cela est d'autant plus complexe que tout change très vite, la stabilité étant quasiment inexistante. Il y a aussi le Moyen-Orient, l'« Asie occidentale », qui est dans un contexte très spécifique. Comme l'expliquait Serge, la colonisation allemande, française et anglaise au Cameroun ont eu des conséquences différentes : cela est également à prendre en compte en Asie.

En outre, quel est l'intérêt pour ces éditeurs d'adhérer à l'Alliance ? Que signifierait l'Alliance pour ces éditeurs ?

Pour ce qui est des groupes de pression et du travail de plaidoyer, les missions sont déjà menées par des associations nationales d'éditeurs existantes. Mais le plus gros de la publication reste dans les mains de l'État, c'est le livre scolaire. Il faudrait donc organiser au moins 5 sous-groupes asiatiques. C'est très difficilement faisable. Toute la région de l'Asie centrale et la Russie posent aussi question : est-ce que c'est l'Asie, est-ce que c'est l'Europe, ou doit-on le prendre comme un ensemble distinct ? Je ne connais aucun éditeur indépendant en Russie, presque tout est contrôlé. Pour définir cette aire géographique, il faudrait faire un travail d'investigation très subtil, pour que cette unité géographique soit pertinente.

C'est finalement la même question que pour le Comité, qu'est-ce qui prime : la langue ou la logique géographique ? Quel genre d'unité géographique peut-on trouver ? Pour moi, être dans un autre réseau que le réseau anglophone n'aurait aucun sens. Parce que j'ai déjà mon réseau national, Women Unlimited, et je n'ai pas besoin de l'Alliance pour ça. Ce qui m'intéresse à l'Alliance, c'est d'avoir des liens avec des éditeurs d'un autre pays que le mien.

Nous devons nous assurer de ce que nous voulons de ces groupes. Un groupe géographique, c'est aussi soulever la question des disparités à l'intérieur de chaque pays, et donc de l'intérêt qu'il y aurait pour l'Alliance à intégrer ces groupes, et inversement pour les éditeurs.

Thierry QUINQUETON : Merci Ritu. Deux exemples me viennent à l'esprit. Le premier est celui de l'éditeur basque Txalaparta, qui édite partiellement en castillan et partiellement en basque. Le rapport à la langue basque est très important. Mais ce qui l'intéresse lui, c'est d'être dans le réseau hispanophone. Le deuxième exemple, c'est Müge GURSOY SOKMEN en Turquie (éditions Metis), qui ne publie quasiment rien en anglais. Mais ce qui l'intéresse, c'est d'être dans le réseau anglophone, pour son activité. Ce sont deux exemples d'éditeurs qui ont détourné une logique linguistique pure.

Ritu MENON : Effectivement, il se pourrait d'ailleurs que les éditeurs d'un réseau asiatique aient très envie de se rapprocher des éditeurs du réseau anglophone. C'est ce que permet le réseau linguistique, on peut le détourner, alors qu'on ne peut pas détourner un réseau géographique.

Sonbol REGNAULT BAHMANYAR : Je voudrais ajouter que lorsque l'on parle de l'édition en langue farsi, ce qui est important pour les éditeurs, c'est de pouvoir rester en contact avec d'autres membres partout dans le monde, pour eux, la notion géographique n'a pas vraiment d'intérêt, c'est plus la logique linguistique qui prime.

Henri ROUILLE D'ORFEUIL : On est d'accord sur l'importance de la logique linguistique. Je pense que le problème n'est pas de choisir, mais de savoir si la dimension géographique est à ignorer ou si malgré tout, la réalité n'est pas à négliger, sans qu'elle soit en contradiction avec la logique linguistique. La dimension linguistique et la dimension géographique ne sont pas contradictoires, il reste à savoir si les disparités peuvent être pondérées ou non. On ne remet pas en cause le fonctionnement entier mais nous nous questionnons.

Guido INDIJ : L'inclusion ne doit pas être forcée mais nous avons une part de responsabilité tout de même dans l'introduction de membres. L'Alliance doit être inclusive. S'il y a un nouveau groupe d'éditeurs au Bangladesh, et s'ils ont besoin de notre soutien, nous devons les inclure. Nous avons deux éditeurs indiens, mais il pourrait y en avoir dix autres, vingt autres, ça ne sera toujours pas représentatif.

Ritu MENON : Soyons clair sur quelle est la logique de la représentation géographique. Il y a une logique pour le réseau linguistique mais pour moi, ce n'est pas clair pour le réseau géographique.

Thierry QUINQUETON : Tout le monde est d'accord pour dire que l'organisation de l'Alliance en réseau linguistique est la plus pertinente et efficace, néanmoins, cela n'exclut pas l'intérêt de la question de la représentation géographique de l'Asie. Quand on a un Comité international avec un Argentin, un Tunisien, un Camerounais, etc., pour nous cela signifie quelque chose, mais si on va à l'Unesco ou à l'OMC pour dire qu'on veut que la spécificité culturelle soit prise en compte, il manque quelqu'un, pas quelqu'un qui représente l'Asie, mais quelqu'un qui vienne d'Asie. Ça n'est pas une façon de réorganiser l'Alliance, c'est un poids supplémentaire pour nos actions de lobbying.

Ritu MENON : Il suffit d'augmenter le nombre de membres venant d'Asie, mais il n'y a pas besoin d'un groupe Asie pour cela. Les éditeurs n'en ont pas besoin, ils n'ont pas la même langue.

Laurence HUGUES : Très concrètement, que fait-on si un éditeur de Corée souhaite rentrer dans l'Alliance ? Continue-t-on à l'inscrire dans « autre aire linguistique » ? Lui, ce qu'il veut, c'est de travailler avec d'autres éditeurs mais cependant, ces éditeurs d'« autres réseaux linguistiques » ne participent pas aux discussions des coordinateurs. Comment fait-on pour que ces éditeurs travaillent avec vous ?

Marc FAVREAU : Il suffit de présenter aux nouveaux membres l'organisation en réseaux et les différentes options et de leur laisser le choix.

Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL : Je comprends que les coordinateurs n'aient pas une volonté particulière dans la mesure où il y a des regroupements régionaux qui existent. Est-ce qu'on en tient compte ? Est-ce qu'on encourage les collectifs nationaux ou est-ce qu'on les ignore ? D'expérience, si l'on ne met pas de contrainte géographique, le Nord détient un monopole. Cette contrainte est aussi une façon de rééquilibrer les implications, les engagements et les actions. À l'Alliance, il n'y a pas ce risque de monopole du Nord. Mais il faut quand même savoir ce qu'on fait vis-à-vis de ces associations nationales qui se créent.

Guido INDIJ : Pour faire une métaphore, en tant qu'éditeurs, nous nous soucions d'organiser nos catalogues en collections mais il y a toujours des inclassables, des « hors-collection »... c'est ici aussi un peu le cas... Plus sérieusement, en matière de représentativité et de légitimité, peut-être peut-on envisager un invité qui prendrait de manière temporaire la responsabilité d'être en contact avec les coordinateurs.

Edith SIZOO : Est-ce qu'on ne pourrait pas plutôt ajouter quelques langues majoritairement parlées (chinois, hindi) si l'on veut être plus représentatif auprès de l'Unesco par exemple.

Ritu MENON : Alors même que les réseaux prennent le langage des ex-puissances coloniales, le monde éditorial perçoit l'Alliance comme dominée par les pays en développement. Les éditeurs du Nord n'ont aucun intérêt à être dans l'Alliance.

Thierry QUINQUETON : Notre discussion est très riche. Quelques questions en découlent... Le rapport à la langue n'est pas le même selon notre histoire. Ritu, pour tes projets au sein de l'Alliance, l'anglais est naturel pour toi. On a des éditeurs d'Afrique du Nord pour qui la question se pose déjà car beaucoup d'éditeurs éditent en arabe et en français. Quand ils arrivent à l'Alliance, ils choisissent entre les deux réseaux en fonction de stratégies qui leur sont propres. Barzakh en Algérie par exemple voulait travailler avec l'Afrique subsaharienne. Donc pour certaines régions du monde, les éditeurs choisissent. On doit développer ça de plus en plus. Chaque réseau doit se dire qu'il doit accepter l'entrée d'un « étranger ». Si la Fidare veut s'inscrire dans le réseau lusophone ou hispanophone ou francophone, on doit l'accepter.

Ritu MENON : Tout dépend en fait de la langue de communication choisie. Je ne parle pas arabe, je ne peux pas faire partie du réseau arabophone, mais je suis intéressée par cette littérature et je juge intéressant de trouver ça à l'Alliance. C'est l'ouverture que permet de l'Alliance.

Laurence HUGUES : Si l'on prend comme cas d'école le collectif d'éditeurs du Bangladesh, que fait-on ? Logiquement on demandera à Marc, et à Ritu ce qu'ils en pensent, et s'ils acceptent qu'ils adhèrent à l'Alliance. À ce collectif ensuite de voir s'il veut être dans le réseau anglophone ou dans un autre réseau ? Je ne crois pas que ce soit la meilleure solution... car le réseau anglophone risque de très vite grossir du coup... la tentation sera forte pour les éditeurs de vouloir en faire partie, bien plus que d'un autre réseau.

Ritu MENON : Ce n'est pas la meilleure solution mais ça en est une déjà... Concernant le collectif au Bangladesh, tu dois voir s'ils sont vraiment indépendants, la plupart ne le sont pas.

Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL : Le collectif peut adhérer comme tel. Qu'est-ce qu'il va faire dans l'Alliance ? Peut-être des traductions, des rencontres ? Il faut simplement qu'il puisse communiquer.

Serge D. KOUAM : Je souhaiterais savoir comment est structuré le paysage éditorial indien. S'appuyer sur les associations est une bonne piste, mais souvent les associations nationales regroupent des indépendants et des non indépendants.

Ritu MENON : Sur la question du paysage éditorial indien, il existe beaucoup de grosses multinationales et peu d'indépendants. De nombreux éditeurs sont organisés en fédération ou groupement surtout pour des questions d'accréditation, d'achat de papier, de frais postaux, de transports... beaucoup de groupes sont fondés sur le langage. Il y a beaucoup de groupes de librairies, de bibliothécaires qui peuvent être linguistiques, culturels, nationaux ou régionaux, et qui sont très liés au gouvernement.

Sur la question de l'import et de l'export, certains ne participent que collectivement aux foires internationales, d'autres sont sur le terrain de la formation... Plusieurs configurations existent, malgré tout, l'industrie du livre n'a pas de poids politique et sur le marché ; ceux qui ont une voix en matière de négociation sont les papetiers. Nous ne sommes pas pris au sérieux car historiquement et économiquement, notre poids est minime. Les questions et actions restent donc à échelle régionale justement, en tous cas, elles sont peu conséquentes.

Thierry QUINQUETON : Avant de passer à la présentation des actions de l'Alliance en 2010, je vous propose de faire une synthèse de notre journée.

Décisions :

Le mandat du Comité est entre autres d'avoir un rôle dans la représentation de l'Alliance et un rôle auprès d'organismes multilatéraux. Le mandat n'est donc pas seulement un rôle de représentation. Une fois que les cinq coordinateurs seront d'accord sur la formulation la plus précise pour présenter le Comité, il faudra faire valider la création du Comité par l'ensemble des alliés. Les cinq coordinateurs de réseaux linguistiques se retrouveront d'ici demain pour préciser la composition du Comité.

Nous pouvons par ailleurs considérer que les modifications proposées sur le schéma de gouvernance sont validées.

Pour ce qui est du groupe Asie, ce qui ressort est le fait de réaffirmer la structure de l'Alliance par réseaux linguistiques ; si la logique géographique n'est pas d'actualité aujourd'hui, cela ne remet pas en cause son utilité. Quand de nouveaux membres nous rejoignent, il convient de leur proposer de choisir soit un réseau existant, soit la catégorie « divers », qui ne génère pas les mêmes opportunités et actions collectives. Mais on ne perd pas de vue que dans un an, d'autres réseaux linguistiques seront peut-être créés. Bien que nous ne soyons pas figés sur cinq réseaux, nous ne voulons pas de choses artificielles. En ce qui concerne la représentativité, l'Alliance réaffirme donc ses possibilités de rester ouverte au changement sans pour autant remettre en cause sa structure profonde.

Autre point sur le fonctionnement, et la souplesse si chère à l'Alliance : nous pouvons tout à fait imaginer que les éditeurs aient la possibilité de se réunir en groupe de travail dans le cadre de rencontres thématiques, comme cela se fait par exemple autour de l'édition jeunesse ou de l'édition numérique.

Ces regroupements thématiques permettent une approche qui n'est plus basée sur une logique linguistique. Il s'agit en effet de réunions autour d'« intérêts communs, au croisement de plusieurs réseaux linguistiques mais aussi de plusieurs aires géographiques.

Je laisse maintenant la parole à Laurence, pour qu'elle nous présente les actions de l'Alliance sur l'année 2010.

Laurence présente les actions de l'Alliance sur l'année 2010. Voir annexe 2.

Mardi 12 octobre

Matinée

L'édition numérique, points de vue des éditeurs indépendants

Intervenants :

- **Marin DACOS**, directeur du Centre pour l'édition électronique ouverte, **Cléo** (<http://cleo.cnrs.fr/>)
- **Gilles COLLEU**, directeur des éditions Vents d'ailleurs / consultant et formateur en édition / auteur de *Éditeurs indépendants : de l'âge de raison vers l'offensive ?*, collection « État des lieux de l'édition »

Avertissement : au vu de la technicité et de la richesse des interventions de Marin DACOS et de Gilles COLLEU, nous ne restituons ici qu'une synthèse très partielle de leur présentation respective.

Intervention de Marin Dacos : le livre inscriptible

Marin DACOS : Merci de me donner la parole. Je vais essayer de vous parler du livre inscriptible, mais à vrai dire je devrais essayer de ne plus parler de « livre » car celui-ci reste une modalité, un support, et non une finalité, et le terme nous empêche de penser véritablement le « livre électronique ».

En informatique on parle de *read write* lorsque quelque chose est inscriptible, comme une clé USB ou un disque dur. Ce que permet le numérique, c'est une source d'enrichissement considérable avec différentes couches de contributions. Nous changeons complètement de paradigme car dans le monde analogique, l'information va du haut vers le bas, du média vers le public, contrairement au numérique où les sens sont beaucoup plus variés, il y a un enrichissement de l'information qui se diffuse dans tous les sens. Il y a aussi un changement d'économie et d'échelle, par exemple : [Zotero](#)² (bibliothèque bibliographique numérique) ou [Scribd](#)³ (bibliothèque publique à laquelle les lecteurs peuvent contribuer) ou Amazon (connexion entre les recherches de l'utilisateur et le catalogue, recommandations possibles).

Le grand pouvoir du numérique notamment, c'est de permettre l'ajout d'annotations : l'action sur le contenu (tags, pages web...). On peut aussi prendre l'exemple de [Delicious](#)⁴, qui correspond à une prise de position publique. Un autre atout que présente le numérique est le *crowdsourcing*⁵, qui implique que la force du groupe soit plus forte que la force individuelle, par exemple [Flickr](#), qui est une diffusion de bases de données photographiques sur un réseau d'amateurs de photo : on va vers le public là où il est. Les citoyens peuvent réagir, à travers une photo de quartier que tout un chacun peut commenter et étoffer d'informations. En termes d'écriture collaborative, citons également l'exemple mieux connu de Wikipédia.

² <http://www.zotero.org/> : module permettant de gérer des sources, de générer une bibliographie, etc.

³ <http://www.scribd.com/> : réseau social où l'on peut partager des textes (aurait 10 millions de contributeurs selon le site)

⁴ <http://www.delicious.com/> : réseau social permettant de sauvegarder et de partager ses marque pages Internet et de les classer par mots-clés.

⁵ Le fait de faire appel à l'ensemble des internautes autour d'un thème précis, par exemple le partage de photos sur <http://www.flickr.com/>,

Le retour du minitel ?

Le minitel est l'ancêtre d'Internet, diffusé par France Télécom, qui déjà proposait des services en ligne (pages jaunes, sites de rencontres...). Ce modèle était vertical : seulement *read* et non *write*. Le problème n'est pas d'ordre technologique, mais d'organisation. Un modèle vertical veut dire que pour émettre, il fallait payer France Télécom et disposer de technologies. Les citoyens étaient cantonnés à lire et ne pouvaient créer du contenu.

Un autre modèle, celui des DRM : *digital rights management*. Les DRM sont en quelques sortes une ligne Maginot du numérique (forteresse construite le long de la frontière allemande, sans penser que les Allemands pouvaient passer par la Belgique). Les DRM sont coûteux, complexes, inefficaces, ils créent artificiellement de la rareté alors qu'on est dans une société d'abondance. En effet, reproduire un ouvrage papier représente un coût. La reproduction numérique est moins onéreuse, mais les plateformes sont très chères. Interdire la reproduction du document par le lecteur qui vient de l'acheter, c'est suicidaire.

Le « monopolivre » et la police de la censure dans les hubs

Une petite anecdote : le site de vente en ligne Amazon a vendu le livre *1984*, de George Orwell, pour se rendre compte *a posteriori* qu'il n'en avait pas les droits. Il est alors allé chercher le document dans le Kindle de ceux qui l'avaient acheté et a détruit les ouvrages, avec les annotations qu'avaient pu prendre les gens sur leur Kindle. Les éditeurs confient leurs livres à des gens qui ont droit de vie ou de mort sur les livres. Le cas d'Apple est intéressant : quelqu'un a voulu déposer une application du livre *Kamasutra*, et cela a été refusé. Un autre cas est celui de caricatures qui ont été refusées, avant que l'auteur, qui a gagné le prix Pulitzer, ait fait scandale : Apple a finalement donc dû les autoriser.

Amazon collecte les notes que prennent les lecteurs sur les livres et les réutilise de manière marketing, il fait du *crowdsourcing* à sa façon, à la « sauce marketing » : il n'y a donc plus de débat, du *crowdsourcing* récupéré il ne subsiste que l'aspect mercantile.

Le « monoweb »

Historiquement, Internet n'a pas été inventé par des militaires comme on le dit souvent mais par des scientifiques, issus de la contre-culture américaine des années 1970 : sciemment, ils l'ont conçu comme un outil qui ne serait pas vertical. Les scientifiques ont considéré qu'ils étaient égaux et qu'ils avaient besoin de communiquer : tous les paquets de données sont aussi prioritaires, chaque message est traité au même niveau, c'est le principe de neutralité des réseaux. Tous les routeurs sont neutres. Ce principe est mis en danger par deux opérations. Une opération politique, antiterroriste en gros, et une opération commerciale, la gratuité en négociation (par exemple : avoir accès, à partir d'un téléphone, seulement à Facebook), sont deux atteintes à la neutralité des réseaux. Certains opérateurs veulent nous vendre une sorte de « téléweb », et là, on repasse sur un schéma vertical. C'est souvent dans les choix technologiques que cela se présente. Le conflit entre le *read* et le *write* existe depuis longtemps.

Le « a » de « adsl » signifie « asynchrone ». Cela signifie que quand je télécharge, je peux faire venir des données à un certain nombre de bits, mais que lorsque j'émet, les données sont émises à beaucoup moins de bits. Il est bien plus facile de recevoir que d'émettre, c'est un système technique qui implique une conception idéologique de la société. Par chance, l'Internet reste neutre et égalitaire, mais il faut se battre très sérieusement pour garder un minimum de démocratie.

Personne ne veut entendre parler de technique, mais la technique véhicule des idéologies. La chaîne du livre est tétanisée face à l'arrivée du numérique, la vit dans une posture de menace, alors que les éditeurs maîtrisent des technologies depuis 4 siècles.

Certains éditeurs participent à la criminalisation des lecteurs : ceux qui mettent en place Hadopi aujourd'hui auraient menacé Gutenberg en son temps.

Les questions qui découlent de ces différents éléments :

Où sont les inventeurs ? Les nouveaux métiers de la culture ?

Quel modèle économique pour l'édition électronique ? Jusqu'à présent, les livres étaient rares, au sens où quand vous donnez un livre papier, vous ne l'avez plus. On arrive avec le numérique dans une économie de la profusion. Nous avons accès à un nombre croissant de documents, qui sont en concurrence les uns avec les autres. Qui va donner des recommandations ? Il faut une masse critique. Personne ne connaît le modèle économique. Les DRM sont une technologie destructible : dans 5 ans, on ne pourra pas lire avec un DRM d'aujourd'hui.

Pour vraiment toucher le lecteur, il faut que les documents soient en libre accès. Notre mission, c'est que la littérature scientifique soit accessible à tous. On essaie de trouver un modèle économique viable pour le libre accès. Comment vendre des choses gratuites ? On déplace la valeur, c'est le système freemium⁶ : ne pas vendre de contenus mais du service sur le contenu, les formats détachables.

Par exemple, sur revues.org, les leçons inaugurales du Collège de France sont en libre accès. Si on veut les lire, on ne paie pas. Mais pour des usages particuliers, l'usage est payant et permet de financer l'ensemble du libre accès. Flickr également a fait fortune sur ce type de modèle.

Revues.org cible les bibliothèques. Il est important d'avoir des statistiques sur les usages. Amazon se garde bien de donner les statistiques aux éditeurs avec qui il a passé un accord.

Nous ciblons tous les écosystèmes (Apple, mais aussi HTC, etc.) : il est important de ne pas envisager de monopole de format (Ipad, Kindle...), sinon on génère aussi du monopole de contenu. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est de la puissance industrielle, une puissance de calcul, pour convertir les formats. Nous avons besoin de plateformes. Nous avons besoin de nos propres canaux. Un des atouts du numérique est que les coûts techniques pourraient presque être les mêmes pour 100 livres que pour 100 000 livres, le plus cher reste la compétence, d'où une mutualisation à asseoir.

Je vous invite à notre université d'été. Il ne faut pas qu'il ya ait une rupture entre des éditeurs qui font des livres et les plateformes. La logique de mutualisation des compétences est indispensable : nous formons 350 personnes par an gratuitement, pour que l'ensemble de la communauté soit avec nous.

Échanges entre les participants suite à l'intervention de Marin Dacos

Ritu MENON : Chez nous, en Inde, une minuscule fraction de la population a accès à Internet et les connaissances de l'outil sont infimes. Comment fait-on dans ces cas-là ? Qu'est-ce qui va arriver pour la production de la connaissance ? Je ne m'inquiète pas que le format du livre change. Ce qui m'inquiète, c'est le monopole que cela va engendrer alors que le but était d'ouvrir l'espace des lecteurs et de la production. La compétition entre Amazon et Apple n'est pas mon affaire !

Marin DACOS : Pour envoyer des livres en Afrique, c'est compliqué. Mais les accès Internet par téléphones mobiles sont de plus en plus importants dans les pays en développement. Il est possible d'arriver à distribuer des livres numériques en dehors des entrepôts centralisés par

⁶ Le freemium est un modèle économique qui consiste à proposer des versions gratuites mais imparfaites d'un contenu (avec de la publicité, un système plus lent, une résolution basse, un contenu incomplet, etc.), et de proposer une meilleure version de ce contenu payante.

Amazon et Google. Le programme américain *one laptop per child* par exemple utilise un distributeur alternatif. On peut faire des choix technologiques.

Susan HAWTHORNE : C'est toujours le même problème d'accessibilité. Ma préoccupation est celui de l'asymétrie de la diffusion de la connaissance, le système *white male*. C'est un retour dans le centre de l'empire, et nous éditeurs, nous essayons de subvertir cette asymétrie.

Marin DACOS : Notre problème, c'est d'arriver à distribuer en dehors de Google ou Apple, – comme par exemple *via* [BookServer](#)⁷ – il y a donc des choix technologiques et idéologiques qui sont possibles à faire.

Thierry QUINQUETON : Est-ce que vous pourriez nous donner quelques informations sur la structure que vous avez mise en place ?

Marin DACOS : J'ai fondé le [Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte](#)⁸, qui est un laboratoire de services pour les chercheurs. Le Cléo a été fondé par quatre établissements de recherche (CNRS, EHESS, Université de Provence et université d'Avignon) et est soutenu par le Très grand équipement Adonis (programme lancé par le CNRS). Nous avons 3 portails :

- [revues.org](#) : 250 revues en sciences humaines et sociales, sélectionnées pour leur qualité.
- [calenda](#) : un agenda où les chercheurs publient le programme de leurs colloques.
- [hypotheses.org](#) : 150 blogs

Notre souci est de former les éditeurs pour qu'ils soient capables de maîtriser leurs coûts, l'idée n'est pas la délégation mais l'autonomie.

Chaque revue a sa charte graphique à l'intérieur de la plateforme commune : il y a donc une conservation du travail éditorial. Un informaticien dirait que c'est de la folie d'avoir autant de maquettes différentes. Mais nous pensons que c'est important. Nous essayons de nous effacer derrière le projet éditorial, même s'il y a des normes.

La structure juridique du Cléo est celle d'un laboratoire du CNRS sur la comptabilité publique (UMS), un service public à 100%.

Luc PINHAS : Votre modèle a des limites car les sciences dures restent toujours publiées par une certaine édition.

Marin DACOS : Effectivement, il y a des problèmes techniques, économiques, les sciences dures sont confisquées par les monopoles, notamment celui de Reed Elsevier, qui font des bénéfices de 30%, un très gros chiffre d'affaires.

Revues.org a été créé en 1999. Sept ans plus tard, le projet a été financé par le CNRS. Nous avons aujourd'hui 262 revues de sciences humaines et sociales, mais il y en a 1 500 qui sont intéressantes ! Ce que l'on nous dit, c'est de creuser le sillon avec les sciences humaines, et les autres disciplines suivront... Donc on creuse le sillon des sciences humaines. C'est une niche dans laquelle on a réussi à se développer, parce que ça n'intéresse pas les grands groupes, contrairement aux sciences dures, qui représentent de grands enjeux industriels, économiques...

Luc PINHAS : Il me semble intéressant de rappeler que le point important reste l'alliance de chacun pour créer un nouveau modèle. Il est important de se regrouper pour avoir une visibilité sur le net, au risque d'être perdu dans la masse.

⁷ <http://www.archive.org/bookserver>

⁸ <http://cleo.cnrs.fr/>

Marin DACOS : Il est très difficile de se fédérer car l'ensemble des acteurs avec lequel nous travaillons travaille avec une quantité d'autres interlocuteurs. D'autre part, il y a la question de l'autonomie de la plateforme : Cléo prend les orientations et les éditeurs décident ou non de suivre. La plateforme elle-même est une entité autonome et nous souhaitons garantir cette liberté ; le paysage produit est plus difficile à gérer et génère des « exceptions ». Les exceptions en informatique coûtent de l'argent, nous devons donc imposer certaines choses.

Gilles COLLEU : Quel est votre budget annuel ?

Marin DACOS : Je dépense un million d'euros pour 262 revues. Ça coûte cher. Mais mettre une revue en ligne, ça ne coûte pas un 262^e : qu'on ait 300 ou 3 000 revues, c'est presque la même chose. Il est important de comprendre cette notion de factorisation. C'est l'éditeur qui fait le travail éditorial, nous sommes distributeurs, une plateforme, mais pas éditeurs.

L'objectif dans dix ans est d'être financé à moitié par le freemium.

Il existe en France environ 200 éditeurs qui ont une revue en sciences humaines et sociales en moyenne. Les gros éditeurs sont chez [Cairn](#)⁹. Ils ont créé leur propre plateforme.

Serge D. KOUAM : J'ai un petit souci de vocabulaire, on parle d'édition numérique et de livre électronique, est ce que numérique et électronique c'est la même chose ? Vous avez aussi évoqué de nouveaux métiers, mais nous en Afrique nous sommes très loin de cela. D'autre part, j'ai aussi la sensation que l'Internet, qui était plutôt perçu comme une chance dans le but de nous décharger, de faciliter le travail, n'est pas du tout cela...

Marin DACOS : Pour ce qui concerne le vocabulaire, cela n'est pas tranché. Pour nous, numérique et électronique c'est la même chose ; mais on peut distinguer trois temps : 1) le terme numérique utilisé pour dire la numérisation des textes ; 2) l'édition numérique (on a des fichiers qu'on pose sur le réseau) ; 3) l'édition en réseau, tout est conçu et pensé dès le départ à l'intérieur du réseau.

Le modèle d'appropriation est le modèle le plus économique car l'éditeur prend ses propres décisions et ne dépend pas d'un tiers.

En ce qui concerne les nouveaux métiers, vous pouvez vous reporter à l'ouvrage *L'édition électronique*¹⁰. Nous en avons défini le type de métiers suivants :

- la structuration de l'information : cela est compliquée, il faut connaître une vingtaine ou une trentaine de formats.
- la documentation de l'information : tous les jours, on a besoin de nouvelles métadonnées : titre, nom de l'auteur, prix, licence, régime juridique. Au début, il existait 10 champs, avec les nouvelles normes ONYX, il en existe 350. Les métadonnées valent plus que les données parce qu'elles rendent accessible le livre.
- l'optimisation des conditions de lecture : il s'agit là de typographes du numérique : lisibilité par des aveugles par exemple. C'est un métier très compliqué, en partie parce qu'il y a une guerre des navigateurs, et pas de standardisation.
- l'appropriation par les lecteurs : tenir compte des usages.
- le développement des interopérabilités : par exemple si on veut coopérer avec olpc (One laptop per child).

⁹ <http://www.cairn.info/>

¹⁰ *L'édition électronique*, Pierre MOUNIER, Marin DACOS, La découverte, mars 2010

Thierry QUINQUETON : Cela nous ramène au débat sur notre rapport à la diffusion-distribution. Il y a eu des stratégies variables chez les éditeurs. Certains se distribuent, d'autres non. Comment ce modèle se situe-t-il ? Vous dites : on est un modèle alternatif par rapport à Amazon qui dit aux éditeurs « donnez moi tout, je m'en occupe ». Mais dans des modèles qui supposent une mutualisation de plusieurs centaines de revues, garde-t-on une main sur nos systèmes de distribution de livres électroniques ? Vous dites : il faut atteindre une certaine masse pour que ça puisse concurrencer. Mais les éditeurs veulent maîtriser. C'est la question du suivi des catalogues et de notre liberté et indépendance vis-à-vis de ce que nous éditons. Ce système nous permettra-t-il de conserver la main sur notre production ?

Ritu MENON : Je pense que c'est surtout une alternative proposée aux géants et que nous aurons certainement des alternatives aux alternatives. C'est une quantité et un coût de travail trop important pour nous de vous donner du matériel lisible.

Dans des contextes très différents, l'autonomie est très importante. Nous devons chercher un modèle alternatif à ce que vous nous proposez, comme l'expérience finlandaise. Un petit groupe à Helsinki a lancé un journal *Into* sur des problèmes sociaux-économiques. Puis avec le succès, ils ont fait un premier livre. Maintenant ils veulent faire des ebooks et ont passé un accord de partenariat avec Nokia. Ils vont voir des éditeurs indépendants publiant en anglais. Ils leur font gratuitement dix titres. Je pense que je peux travailler avec eux parce que je peux continuellement dialoguer. C'est très important pour moi. Je peux me retirer quand je veux. Ce qu'ils font se complète très bien avec ce que j'essaie de faire, économiquement je m'y retrouve tout en m'inscrivant dans ce mouvement.

Susan HAWTHORNE : Personne ne sait combien de temps un système peut durer. C'est en *process*. Comme tout le monde propose un système, il ne faut jamais signer un contrat exclusif.

Gilles COLLEU : La notion de diffusion est très ancienne. Les éditeurs la connaissent très bien. Les nouveaux arrivants réinventent, mais finalement il s'agit du même système : la mutualisation, la délégation... Les logiques industrielles ne sont pas les mêmes que les logiques des éditeurs indépendants. Même si les outils sont foncièrement novateurs, les questions de fond restent semblables. La notion de métadonnées n'est pas si nouvelle que cela. Oui la formation est importante. Mais il ne faut pas avoir de complexe. Bon nombre d'éditeurs font de l'édition numérique depuis très longtemps. Les interrogations sont d'ordre technologique. Les notions plus fondamentales de réseau, de mutualisation, à l'Alliance, on les connaît.

Thierry QUINQUETON : Oui mais à l'Alliance, on a toujours monté nos partenariats avec l'idée que chacun amenait son propre espace public. Quand on met un livre sur le réseau, chaque éditeur est lié à son propre territoire. Pour le livre papier, c'est évident. Mais pour la présence sur le net, comment répartit-on les compétences et les revenus.

Serge D. KOUAM : Le problème est celui des frontières commerciales. On ne sait plus trop où en est...

Marin DACOS : Les histoires de recommandations font qu'il y a des zones d'usage. Il faut que le lectorat ait le moyen de savoir que ça existe. Les problématiques d'indépendance, j'y suis très sensible. Nous sommes des acteurs publics. Derrière la plateforme qu'on met en place, il y a la stratégie du logiciel libre, ce qui vous permet avec nos formations gratuites, de développer vous-mêmes vos propres modèles personnels. L'[Oulipo](http://www.ouliipo.net/)¹¹ par exemple utilise notre technologie mais pas chez nous, parce qu'on ne fait pas de fiction, il bénéficie de notre technologie sans

¹¹ OUVroir de LIttérature POtentielle, collectif d'auteurs écrivant à partir de contraintes littéraires, <http://www.ouliipo.net/>

contraintes. On a choisi de déposer notre technologie dans des logiciels libres. Les logiciels libres représentent un modèle de société. Ce n'est pas forcément facile, parce qu'il faut maîtriser tout de même le logiciel. Il y a par exemple une revue, EspaceTemps.net, qui a repris à son compte la technologie parce qu'elle se sentait étouffée par revues.org. Ils mentionnent le logo du logiciel : Lodel. Cet exemple montre bien qu'on peut garder son indépendance.

Nouri ABID : Un petit mot sur l'« alphabétisation » des éditeurs indépendants au sein de l'Alliance sur le plan de l'édition numérique : nous n'avons pas le même lexique ni les mêmes outils. Je propose d'étoffer nos connaissances sur notre site web au niveau du lexique, en proposant des liens vers d'autres sites.

Laurence HUGUES : Dans le cadre de l'étude sur l'édition numérique dans les pays en développement, réalisée par Octavio KULESZ, un blog va être développé. On peut imaginer que vous y contribuez en proposant des outils, en publiant des textes, etc.

Susan HAWTHORNE : J'ai fait des formations sur le numérique en Australie. On a fait des séminaires avec des petits éditeurs indépendants. De mon expérience, pour comprendre l'édition indépendante, vous avez besoin de travailler sur un livre, pour comprendre ce qu'on veut faire. Rien ne vaut la pratique, il me semble très important de réaliser un livre numérique afin d'en comprendre les rouages, qui peuvent vous éclairer aussi sur vos besoins réels.

Serge D. KOUAM : Nous éditons au Cameroun une revue de droit et sciences politiques depuis 15 ans. Comment fait-on pour venir sur revues.org ?

Marin DACOS : Nous sommes ouverts aux revues de manière internationale, dans toutes les langues. Il y a actuellement une plateforme en Tunisie qui utilise notre technologie – tout comme la Francophonie.

Intervention de Gilles COLLEU : l'édition numérique, point de vue d'un éditeur indépendant

C'est un sujet tellement vaste qu'on est obligé de survoler les concepts en si peu de temps ; je remercie Marin d'avoir fait un panorama aussi clair et synthétique de tout ce qui est périphérique au livre. Il y a une très grande différence entre texte et livre. On peut être dans la presse, ce n'est pas un livre. Revenons un peu aussi sur les critères qui font de nous des éditeurs et que nous avons tendance à oublier lorsqu'on parle de numérique. À l'Alliance, on a des critères différents de ceux d'un environnement industriel, il faut faire attention aux formules comme « l'éditeur est un passeur » qui au final ne renseigne pas vraiment sur le rôle de l'éditeur. L'éditeur est un passeur, ça permet surtout de ne pas dire ce qu'est un éditeur. Rappelons que nous faisons des choix et que nous cherchons à publier une sélection, nous sommes effectivement dans un marché de la rareté. Un ouvrage, c'est une brique, qui est du sens. On ne cherche pas à tout publier. On sait qu'un certain nombre d'ouvrages ne seront pas rentables mais qu'ils sont indispensables dans la construction de notre savoir. Dans certaines économies, l'éditeur est un acteur politique majeur. Ce qu'il met en avant est représentatif du savoir qu'il veut voir présent dans sa société. Le numérique peut nous permettre d'améliorer notre intervention.

Nous devons acquérir des compétences techniques supplémentaires, mais nous ne sommes pas seulement un prestataire technique entre le lecteur et l'auteur, il faut faire attention à la migration de nos compétences. La question de la chaîne du livre est très différente d'un éditeur à l'autre ; la prestation technique, la fabrication, le prépresse, le secrétariat, nombre d'éditeurs ont déjà

externalisé ce travail-ci, donc l'externalisation du travail numérique ne paraît pas absurde et semble l'une des solutions satisfaisantes à adopter. Externaliser ne pose pas vraiment de problème aux éditeurs. Je ne pense pas que les éditeurs soient si frileux qu'on le dise. Une bonne partie des livres sont composés à Madagascar parce que c'est moins cher. Et les compositeurs proposent une « xmlisation » qui va permettre de créer des ePub notamment.

Ce discours centré sur la technologie et la technique est important mais ne me semble pas être le fondement de ce qui nous préoccupe actuellement. Essayer de faire un fichier ePub, ce n'est pas difficile. On peut faire beaucoup de choses, il y a des contraintes mais il faut essayer, ce n'est pas si compliqué, on est habitué à avoir des contraintes : la qualité du papier, la résolution des images. Notre rôle est ailleurs. La langue anglaise distingue *publisher* et *editor*. Le terme est le même en français mais on ne fait pas les deux choses en même temps. On peut déléguer l'aspect *editor* du métier.

On confond en français la fonction et la structure. On peut être éditeur travaillant chez un éditeur. En tant qu'éditeur, on choisit la « calibration du savoir », c'est le pouvoir que nous avons de choisir et la responsabilité qui l'accompagne.

L'auto-édition, ou le fait de travailler des livres à plusieurs, a toujours existé et risque de perdurer, et l'édition numérique encourage cette pratique en permettant à des auteurs de se faire un peu moins escroquer.

L'éditeur labellise son livre. C'est le cœur du métier. Promouvoir, mettre à disposition, diffuser des idées qu'on a décidé de mettre en avant et de défendre.

Le numérique met à notre disposition un éventail de techniques sur le plan du contenu : travail sur le texte, hypertexte, augmentation de l'appareil critique, centralisation et diffusion des idées (Internet), formatage dans un élément qu'on va appeler livre.

Marin a parlé des espaces de promotion de notre travail : créer des synergies entre auteurs et lecteurs, entre différents lecteurs.

Il faut qu'on garde la mainmise, on n'a pas la réponse à tout. Les gros opérateurs industriels Apple, Amazon, etc. cherchent à verrouiller. Il faut qu'on confronte nos modèles économiques pour voir comment cela fonctionne. Il existe des modèles économiques viables nous permettant de rester indépendants. Le problème est celui de la répartition ; combien cela coûte de diffuser, de fabriquer. Il existe peut-être d'autres modèles, mais il n'existe pas de modèles tout établis. On est tous avec des chiffres d'affaires qui font sourire dans l'industrie. Qui ici fait plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires ? Il ne faut pas qu'on se mette en danger en se confrontant avec des modèles économiques qui nous absorberont parce qu'on n'a pas la carrure. Signer un contrat d'exclusivité avec Amazon est une des grosses bêtises qu'il ne faut surtout pas faire.

Par rapport à nos pratiques, quel modèle nous laisse indépendant ? Comment pouvons-nous trouver une logique qui nous est propre ? L'alternative au processus industriel existe peut-être si on réfléchit ensemble, et j'attends beaucoup de l'étude de l'Alliance en ce sens-là.

Susan HAWTHORNE : En Australie, les auteurs ne cèdent pas leurs droits, ce n'est pas la pratique courante mais avec tous les nouveaux droits engendrés par les nouveaux formats, des discussions avec les éditeurs sont engagées et il faut revenir vers l'auteur, effectuer de nouveaux contrats, des avenants.... Les éditeurs vont voir les auteurs en disant : on veut faire ça, est-ce que vous êtes d'accord ? C'est une procédure obligatoire parce que nous voulons garder nos auteurs.

Gilles COLLEU : Il est important de créer des avenants pour le numérique. En France, des modèles de contrat existent au Syndicat national de l'édition. Ils valent ce qu'ils valent...

Susan HAWTHORNE : Nous, on peut séparer. Par exemple, pour le livre sur Monsanto, The New Press a les droits numériques pour leur territoire, et nous les droits numériques pour l'Australie.

Gilles COLLEU : Cela ne fonctionne qu'à condition que les plateformes soient capables d'indiquer le territoire de vente. C'est justement aussi le point sur lequel il nous faut être vigilant et offensif. D'autant que cela pose la question de la prise en compte ou non des métadonnées, si elles ne sont pas prises en compte, on laisse libre cours à la diffusion internationale sans notre validation. Il est également important d'avoir un nombre important de plateformes pour avoir un maximum d'interlocuteurs.

Marin DACOS : Il faut faire attention aux « paradis numériques » et aux abus, par exemple en France, on n'a pas le droit de garder un code de carte bleue. Decitre ne le fait pas. Amazon le fait. L'État ne poursuit pas Amazon. Il peut en être de même avec la diffusion des livres numériques. On reçoit Bill Gates comme un chef d'État. Les grands monopoles se moquent de la juridiction nationale, et les États ne réagissent pas.

Thierry QUINQUETON : C'est un point important de notre discussion, nous mettons en lumière la notion de territorialité et contrairement à l'utopie du village mondial qu'Internet nous suggère, nous n'évoluons pas économiquement, techniquement, idéologiquement dans cet univers libre et égalitaire. Notre identité d'éditeur doit être liée à un territoire, un espace public juridique et un espace de débat, qui doit être respecté, je pense que c'est vital pour nous.

Gilles COLLEU : Ne nous trompons pas de cible. Les pirates sont ceux qui captent notre contenu ; certains éditeurs ont signé des contrats d'exclusivité ahurissants, et se sont dépossédés de leur catalogue pour des livres numériques sans durée. Tous les jours on reçoit de nouvelles propositions de plateformes. On reçoit des contrats qui ne prennent pas du tout en compte les droits d'auteurs. Mais on est des relais des auteurs. Nos livres deviennent des objets promotionnels de plateforme.

Serge D. KOUAM : Technologiquement, sur une période donnée, si on confie nos livres à un opérateur, quel moyen avons-nous de vérifier ce qu'il en fait ? Il n'y a aucun moyen.

Gilles COLLEU : C'est pour cela qu'il faut travailler avec des opérateurs reconnus.

Ritu MENON : Même pour des livres papier, Amazon peut mettre le prix qu'il veut, donc on ne peut pas contrôler. Alors qu'il y a un énorme écart entre les prix de nos livres vendus en Inde et ceux vendus par notre distributeur au Royaume-Uni par exemple. On ne peut pas contrôler ce qui se vend vraiment sur le net. On ne peut pas vraiment contrôler le droit d'auteur.

Gilles COLLEU : Quand le distributeur s'appelle la Sodis¹², on est globalement d'accord. Ce sont ce genre d'interlocuteurs-là qui nous manquent dans le numérique, qui partagent nos valeurs d'éditeurs et nos logiques commerciales.

Pour l'instant, toutes les propositions sont plutôt opportunistes, issues du secteur informatique et non éditorial, ce qui explique aussi les chocs de cultures professionnelles. Peut-être que dans la recherche, c'est plus abouti, parce que ce sont des modèles économiques différents.

Un éditeur a besoin de jouer sur les effets de juxtaposition. Nous ne sommes culturellement pas préparés à un certain nombre de propositions qui nous sont faites. Pendant ce temps, les droits sont bloqués.

Aucun contrat pour l'instant ne débouche sur une rémunération et les droits de diffusion et d'exploitation sont bloqués par des logiques qui ne s'articulent pas à nos métiers. Les DRM sont des freins à la diffusion. Ils rendent le lecteur potentiellement voleur. Ça n'apporte rien à l'éditeur, au contraire, ça lui coûte cher. Certains auteurs souhaitent mentionner la protection par contrat mais on ne peut pas le garantir par contrat.

¹² La Sodis est un important distributeur en France qui fait partie du groupe Gallimard.

Luc PINHAS : Et qu'en est-il de la lecture en *streaming*, dans le domaine de la bande dessinée ou dans le domaine scolaire ?

Gilles COLLEU : Quand on télécharge un livre, on est marqué (nom, adresse, etc.). Ça peut être une alternative. Les éditeurs techniques font ça, comme Eyrolles par exemple, mais cela est davantage pour se rassurer qu'autre chose. On n'a pas de risque à voir circuler les livres, c'est une chance. On a intérêt à voir nos livres circuler le plus possible.

Susan HAWTHONRE : Il faut penser les similarités par rapport au livre papier. On peut faire circuler un livre papier. Aujourd'hui, le papier circule entre les mains des gens sans pour autant que nous ayons de prise sur cette circulation. Nous avons besoin de penser que le distributeur n'a jamais fait attention au contenu mais au packaging.

Gilles COLLEU : Le fait que le livre circule comme ça ne veut pas dire qu'il y a captation ou vol de nos livres. Il y a un phénomène de collection. Les gens qui téléchargent collectionnent. On ne pourra jamais tout lire, tout écouter. Je ne sais pas si on doit en avoir peur. Moi en tant qu'éditeur, qu'est-ce que je vais inventer : de la valeur ajoutée. Je n'ai pas la réponse, mais il y a des gens qui font des choses intéressantes. Ne reproduisons pas les mécanismes de protection alors que l'avantage du numérique, c'est la circulation.

Laurence HUGUES : Au de l'heure tardive, je vous propose de poursuivre nos discussions autour du déjeuner. Merci beaucoup à Marin Dacos et Gilles Colleu pour leur disponibilité et leurs interventions très riches en informations.

Mardi 12 octobre

Après-midi

Retour et bilan sur les discussions de la veille : le Comité international, la Journée de la bibliodiversité, le prix Noureddine Ben Kheder

Thierry QUINQUETON : L'objectif principal de cette après-midi est de concentrer sur les coéditeurs mais avant cela, je vous propose que nous fassions un retour sur plusieurs points évoqués hier : la formulation de l'annonce de la création du Comité ; la Journée de la bibliodiversité le 21 septembre prochain ; le prix Noureddine Ben Kheder, figure éditoriale qui a largement contribué à la formation de l'Alliance.

Formulation de l'annonce de la création du Comité international, une première ébauche

Guido INDIJ : Pour le Comité, j'ai préparé un petit texte, que je peux vous lire.

« Le Comité international des éditeurs indépendants est composé des 5 coordinateurs des réseaux linguistiques. Le Comité se réserve le droit de convier un correspondant s'il estime manquer d'informations sur une problématique spécifique.

Le Comité se réunira une fois par an et maintiendra un contact à distance ; il transmettra également des informations aux alliés. Les membres du Comité s'engagent à représenter l'Alliance auprès des médias, ils s'engagent aussi à soutenir l'Alliance en cherchant des financements. Le Comité établira l'ordre du jour de ses rencontres en fonction des priorités et lignes directrices souhaitées par l'Alliance. Il ne s'agit pas d'avoir simplement une rencontre une fois par an, mais aussi des discussions *via* Skype ».

Thierry QUINQUETON : Je voudrais attirer votre attention sur le rôle de l'équipe permanente. Ce n'est pas un rôle d'exécutant. L'équipe est impliquée dans la compréhension de ce que chacun essaie de faire passer des propres fonctionnements dans sa zone. Le Comité est libre de son ordre du jour mais si on veut bien travailler, il faut que l'ordre du jour soit élaboré avec l'équipe de l'Alliance, qu'il y ait une transparence et pleine communication avec l'équipe permanente afin de pouvoir aussi bénéficier de ses compétences et de son expertise quotidienne, il s'agit d'une vision de l'Alliance irremplaçable à mon sens. Ce ne serait pas une bonne chose que le Comité s'autonomise. Il est clair que les membres du Bureau et l'équipe permanente seront invités au Comité, il est important qu'on garde un bon lien entre les organes de gouvernance.

Serge D. KOUAM : On s'achemine vers une modification de la structure organique de l'Alliance. Cette proposition doit être soumise à l'ensemble des alliés, et doit être validée.

Guido INDIJ : Vous nous demandez d'informer les alliés et de demander leur accord mais que fait-on, demande-t-on une majorité ? Nous avons besoin de 100% de oui ? ou 0% de non ?

Thierry QUINQUETON : La majorité simple est exclue, si la moitié des membres n'est pas à l'aise avec le Comité, c'est qu'il faut reformuler notre proposition et chercher une autre structuration. Il s'agit d'une logique de consensus. On ne se transforme pas pour autant en une ONG de statut international. Nous ne sommes contraints à rien du point de vue juridique avec la création du Comité, le Comité étant créé par les coordinateurs, il n'a pas d'existence juridique. Par contre, au nom du fonctionnement de l'Alliance, il est évident qu'on doit arriver à une logique de consensus au niveau des alliés.

Nouri ABID : Est ce que ce Comité a un pouvoir de décision ? J'ai peur de l'amalgame. Le Comité devient un porte-parole de l'Alliance ? Ce n'est pas clair.

Serge D. KOUAM : Il y a un important travail interne à faire pour accorder les violons sur la communication.

Laurence HUGUES : Ce que nous proposons, c'est que le Comité permette de rendre plus concret et plus visible l'intervention des coordinateurs, donc des alliés, au niveau des organes législatifs de l'Alliance. Pour le reste, nous continuons à fonctionner de la même façon. L'équipe et le Bureau essaient d'être à l'écoute des attentes et besoins des alliés mais comme la dernière Assemblée des alliés était en 2007... au rythme d'une réunion tous les 3, 4, 5 ans, il n'est pas possible pour nous (Bureau et équipe permanente) de conserver notre légitimité. Celle-ci se fait par vos remontées, sollicitations, projets... qui émanent directement des éditeurs, l'Assemblée des alliés.

Thierry QUINQUETON : Nous avons des démarches à faire auprès de structures internationales, et vous devez nous soutenir. Cela n'a pas de sens que ça soit Laurence, Thierry ou un membre du Bureau qui aille seulement voir l'Unesco ou un autre bailleur de fonds. Pour l'instant, nous n'avons pas ce besoin-là avec nos deux bailleurs mais pour la prochaine Assemblée générale, on doit aller chercher des moyens. L'équipe ne pourra pas y aller toute seule, elle aura besoin de vous.

La Journée de la bibliodiversité – voir annexe 3

Thierry QUINQUETON : Passons maintenant à la Journée de la bibliodiversité, Guido peux-tu nous en parler ?

Guido INDIJ : Nous avons pensé à plusieurs méthodes. Nous avons pensé à un prix, avec plusieurs catégories (le livre le plus nécessaire, le plus inutile, le plus innovant), mais finalement nous n'avons pas trouvé le bon. Nous avons privilégié le *bookcrossing* : laisser un livre dans un espace public, un banc, une place, des escaliers et inviter à être altruiste. L'idée sous-tendue est que quand on lit un livre, vous avez le livre en vous, si vous le laissez en bibliothèque, il est en prison.

Mais peut-être que faire quelque chose de ce genre à New York par exemple, ça n'a pas de sens, c'est trop grand.

Thierry QUINQUETON : Le succès que vous avez eu cette année repose sur le fait qu'il y a une idée : « el dia B ». On devrait le décliner avec un ou deux slogans. Après, à chaque endroit, en fonction des réalités, chacun le reprendra à sa façon.

Gérard AIME : Je pense que toutes les initiatives sont bonnes à prendre mais que si l'on peut se mettre d'accord sur une date et une action, ce serait encore mieux.

Le prix Noureddine Ben Kheder

Voir annexe 4 : présentation du Noureddine Ken Kheder et discussions des éditeurs arabophones sur le prix lors de la rencontre du réseau arabophone à Tunis, avril 2010.

Décision :

Serge D. KOUAM et Nouri ABID préparent une proposition de mise en œuvre de ce prix (objectif, public visé, déroulement, jury, etc.), et la soumettent aux coordinateurs, qui l'agrémenteront en fonction des remontées des éditeurs des réseaux linguistiques. Le prix pourrait être lancé lors de la Journée de la Bibliodiversité, le 21 septembre 2011.

Foire aux projets, mini Frankfurt

Présentation du projet *The last book*, par Guido INDIJ

Présentation du projet *El hilito*, par Guido INDIJ

Décision :

Guido INDIJ envoie les informations nécessaires concernant ces deux projets éditoriaux aux autres coordinateurs.

Serge D. KOUAM évoque le projet d'une **collection jeunesse sur les conflits** dans le monde, collection qui pourrait intéresser les autres réseaux linguistiques.

Décision : Serge D. KOUAM envoie des éléments de présentation de cette collection aux coordinateurs.

Discussion autour d'une collection 3/5 (Three Five)

- five (5) langues
- five (5) écrivains célèbres dans les cinq langues
- five (5) thèmes

L'idée est de trouver des auteurs (intellectuels militants par exemple) par zone géographique pouvant traiter de sujets spécifiques pour lesquels les éditeurs passeraient commande.

Décision :

Les coordinateurs proposent dans le cadre de ce projet de lister des thématiques susceptibles de faire l'objet d'un ouvrage inter-linguistique, et de lister les auteurs spécialistes du sujet selon leur zone géographique.

Une fiche pratique sur les coéditions

Voir annexe 5.

Laurence HUGUES propose aux coordinateurs de travailler sur une fiche pratique (un « guide âne ») sur les coéditions. Il s'agit, à partir d'une première liste de questions suggérées par l'équipe de l'Alliance de réaliser l'ébauche d'une fiche pratique. L'objectif est de créer un outil utile aux éditeurs, permettant par ailleurs d'améliorer les processus de coédition au sein de l'Alliance. Cette fiche pratique, une fois finalisée (à partir des réponses des coordinateurs, de l'expérience de l'équipe permanente mais aussi de l'expérience des alliés) pourrait être ensuite mise en ligne dans la partie « Formation en ligne » du site de l'Alliance, et exploitée pour le dossier sur les coéditions que Pablo HARARI est en train de réaliser.

Décision :

Laurence HUGUES envoie aux coordinateurs la fiche prévue pour l'atelier « coéditions » afin que les coordinateurs puissent l'étudier avec les éditeurs des réseaux linguistiques, et qu'ils retournent les réponses obtenues à l'Alliance d'ici la prochaine rencontre des coordinateurs.

Récapitulatif des décisions prises lors de la rencontre des coordinateurs, octobre 2010

Concernant la création du Comité international des éditeurs indépendants

Le mandat du Comité est entre autres d'avoir un rôle dans la représentation de l'Alliance et un rôle auprès d'organismes multilatéraux. Une fois les cinq coordinateurs d'accord sur la formulation la plus précise pour présenter le Comité, la création du Comité devra être validée par l'ensemble des alliés. Pour cela, un communiqué sera envoyé aux alliés pour leur présenter la constitution et le rôle du Comité international des éditeurs indépendants et leur faire valider sa création ; ce communiqué sera rédigé par les coordinateurs des réseaux linguistiques et traduit en trois langues (anglais, espagnol et français).

Le communiqué pourrait reprendre les termes suivants :

« Le Comité international des éditeurs indépendants est composé des 5 coordinateurs des réseaux linguistiques. Le Comité se réserve le droit de convier un correspondant s'il estime manquer d'informations sur une problématique spécifique.

Le Comité se réunira une fois par an et maintiendra un contact à distance ; il transmettra également des informations aux alliés. Les membres du Comité s'engagent à représenter l'Alliance auprès des médias, ils s'engagent aussi à soutenir l'Alliance en cherchant des financements. Le Comité établira l'ordre du jour de ses rencontres en fonction des priorités et lignes directrices souhaitées par l'Alliance. Il ne s'agit pas d'avoir simplement une rencontre une fois par an, mais aussi des discussions via Skype ».

Le schéma de gouvernance de l'Alliance, intégrant le Comité, est validé par les coordinateurs et le Bureau de l'Alliance. Ce schéma, en plus d'être traduit en anglais et en français, sera traduit en espagnol et envoyé aux alliés en même temps que le communiqué.

Concernant un groupe Asie, et plus largement une approche géographique

Pour ce qui est du groupe Asie, les coordinateurs réaffirment la structure de l'Alliance en réseaux linguistiques ; si la logique géographique n'est pas d'actualité aujourd'hui, son utilité n'est pas pour autant remise en cause. Quand de nouveaux membres rejoignent l'Alliance, il conviendra ainsi de leur proposer de choisir soit un réseau existant, soit la catégorie « autres réseaux », qui ne génère pas les mêmes opportunités et actions collectives. Les coordinateurs réaffirment donc que l'Alliance doit rester dans une ouverture quant à son fonctionnement (création de nouveaux réseaux linguistiques par exemple) sans pour autant remettre en cause sa structure profonde.

Dans un souci de souplesse, les rencontres thématiques entre membres de l'Alliance sont favorisées : les éditeurs ont la possibilité de se réunir en groupe de travail dans le cadre de rencontres thématiques, comme cela se fait par exemple autour de l'édition jeunesse ou de l'édition numérique. Ces regroupements thématiques permettent une approche qui n'est plus basée sur une logique linguistique. Il s'agit en effet de réunions autour d'« intérêts communs », au croisement de plusieurs réseaux linguistiques mais aussi de plusieurs aires géographiques.

Concernant le prix Noureddine Ben Kheder

Serge D. KOUAM et Nouri ABID préparent une proposition de mise en œuvre de ce prix (objectif, public visé, déroulement, jury, etc.), et la soumettent aux coordinateurs, qui l'agréeront en fonction des remontées des éditeurs des réseaux linguistiques. Le prix pourrait être lancé lors de la Journée de la Bibliodiversité, le 21 septembre 2011.

Concernant le mini-Frankfurt (projets éditoriaux inter-réseaux)

- Guido INDIJ envoie les informations nécessaires aux autres coordinateurs des réseaux linguistiques sur les projets *El bilito* et *The last book*
- Serge D. KOUAM envoie des éléments de présentation de la collection jeunesse sur les conflits dans le monde, collection qui pourrait intéresser les autres réseaux linguistiques.
- La collection 3/5 (Three Five)

Les coordinateurs proposent dans le cadre du projet Three Five de lister des thématiques susceptibles de faire l'objet d'un ouvrage inter-linguistique, et de lister les auteurs spécialistes du sujet selon leur zone géographique.

Concernant une fiche pratique sur les coéditions

Laurence HUGUES envoie aux coordinateurs la fiche prévue pour l'atelier « coéditions » afin que les coordinateurs puissent l'étudier avec les éditeurs des réseaux linguistiques, et qu'ils retournent les réponses obtenues à l'Alliance d'ici la prochaine rencontre des coordinateurs.

Annexes

- **Annexe 1** : Vers un groupe Asie ?
- **Annexe 1 bis** : Toward an Asian Group?
- **Annexe 2** : Le bilan des actions de l'Alliance en 2010
- **Annexe 3** : Présentation de la Journée de la bibliodiversité, « el día B »
- **Annexe 4** : Présentation du prix Nouredine Ben Kheder
- **Annexe 5** : Atelier sur les coéditions pour la réalisation d'une fiche pratique